

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1574

2 juillet 2013

### SOMMAIRE

AIPP Asia Soparfi S.à r.l. ....	75551	Ets. Guy HAECK & FILS S.à r.l. ....	75535
Ande Investissements, S.C.A. ....	75552	Eurasia Beverages S.à r.l. ....	75552
Aptina (Luxembourg) II S.à r.l. ....	75552	Eurizon Investment Sicav ....	75506
A.R.H. Limited ....	75551	Euro Government Bonds SICAV SIF S.à r.l. .....	75535
Cemira Investments A.G. ....	75507	Europa (Lux) S.à r.l. ....	75534
Centre de Prévention des Toxicomanies .....	75507	European Carbon Fund ....	75537
CEREP Management S.à r.l. ....	75506	Euroports Port Acquisitions Luxembourg S.à r.l. ....	75535
Deutsche Post Zahlungsdienste GmbH Niederlassung Luxemburg ....	75536	EuroPRISA Management Company S.A. .....	75545
Dexia Patrimonial ....	75528	EuroPRISA Management Company S.A. .....	75538
Dexia Patrimonial ....	75514	Euryalus S.à r.l. ....	75538
DGIC Luxembourg S.à r.l. ....	75529	Euryalus S.à r.l. ....	75535
DGIC Luxembourg S.à r.l. ....	75529	Evraz Group S.A. ....	75534
DH E S.à r.l. ....	75513	Exclusive Management S.à r.l. ....	75506
DH Services Luxembourg Holding S.à r.l. .....	75507	Exulence Capital Management S.A. ....	75544
DKMT S.à r.l. ....	75513	Fideuram Bank (Luxembourg) S.A. ....	75545
Dominican Entertainment (Luxembourg) .....	75536	Finimmo Holding SA ....	75544
Ebenrain S.A. ....	75538	G.A.T.S. Invest S.A. ....	75544
E-Capital III (S.C.A.) SICAR ....	75528	Gestabene S.A. ....	75543
E-Capital Partners ....	75514	Global Solar Fund Partners S.à r.l. ....	75543
ECO Luxembourg S.à r.l. ....	75534	Handelsbanken Funds ....	75547
Egerton Holding S.A. ....	75538	HellermannTyton Beta S.à r.l. ....	75550
EgoSecure S.à r.l. ....	75514	Meritor Luxembourg S.à r.l. ....	75551
Elliott Business Style S.A. ....	75539	Nexus Holdings S.à r.l. ....	75550
Elliott Business Style S.A. ....	75543	PH - Property Holdings Luxembourg ....	75547
Entertainment Concepts S.A. ....	75528	Success School Pass s.à r.l. ....	75548
EQ Audit S.à r.l. ....	75513	Vodis ....	75546
Erdan Holding S.A. ....	75545	YBL S.A. ....	75546
Eric Coiffure Deluxe S.à r.l. ....	75546		

**Eurizon Investment Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 58.206.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2013 à 10 heures, tenue au siège social, a décidé de reconduire les mandats des Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de 2014, comme suit:

*Conseil d'Administration:*

- Massimo Torchiana, Président et Administrateur, Eurizon Capital S.A., 8 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.
- Jérôme Debertolis, Administrateur, Eurizon Capital S.A., 8 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- Ugo Sansone, Administrateur, Eurizon Capital S.A., 8 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

L'Assemblée décide de nommer KPMG Luxembourg, Sàrl, 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, comme Réviseur d'Entreprises Agréée jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2013.

*Pour State Street Bank Luxembourg S.A.*

*Un administrateur domiciliataire*

Référence de publication: 2013061472/19.

(130076078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2013.

---

**Exclusive Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2611 Luxembourg, 31, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 149.563.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

*Pour Exclusive Management S.à r.l.*

Fideco S.A.

Référence de publication: 2013061476/12.

(130075920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2013.

---

**CEREP Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 83.246.

---

**EXTRAIT**

Par résolutions prises en date du 16 mai 2013, l'associé unique de la Société a décidé:

- de révoquer, avec effet immédiat, M. Oussama Daher et M. Christopher Finn de leur fonction de gérants de la Société;

- de nommer M. Guy Harles, avocat, né le 04 mai 1955 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 14, rue de Luxembourg, 8077 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. Damien Renonnet, directeur associé, né le 07 mai 1977 à Verviers, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, 1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est, au 16 mai 2013, constitué des personnes suivantes:

- M. Guy Harles;
- M. Damien Renonnet; et
- M. Robert Konigsberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

Référence de publication: 2013063754/23.

(130079221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**CePT, Centre de Prévention des Toxicomanies, Fondation.**

Siège social: L-1531 Luxembourg, 8-10, rue de la Fonderie.  
R.C.S. Luxembourg G 36.

—  
Madame HOFFMANN Sophie est à rayer du poste de membre du conseil d'administration. Nouveau membre:  
Madame Catherine TRIERWEILER, née le 31 décembre 1981 à Luxembourg et demeurant à L-1468 Luxembourg, 13, rue Erasme.  
Luxembourg, le 3/12/2012.  
Référence de publication: 2013063753/11.  
(130079020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

**Cemira Investments A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 117.062.

—  
- Herr Dieter GROZINGER DE ROSNAY, wohnhaft in L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix, hat am 17. Mai 2013 sein Amt als Verwaltungsratsmitglied und Verwaltungsratsvorsitzender mit sofortiger Wirkung gekündigt.  
- Herr Marco FRITSCH, wohnhaft in L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix, hat am 17. Mai 2013 sein Amt als Verwaltungsratsmitglied mit sofortiger Wirkung gekündigt.  
- Frau Sonja HERMES, mit Geschäftsadresse in L-1331 Luxembourg, 57, bld Grande-Duchesse Charlotte, hat am 17. Mai 2013 ihr Amt als Verwaltungsratsmitglied mit sofortiger Wirkung gekündigt.  
- Frau Sylvie PORTENSEIGNE, mit Geschäftsadresse in L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, hat am 17. Mai 2013 ihr Amt als Rechnungsprüferin mit sofortiger Wirkung gekündigt.  
Luxembourg, den 17. Mai 2013.  
Référence de publication: 2013063752/16.  
(130078777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

**DH Services Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 166.250.

—  
In the year two thousand and thirteen, on the third day of May.

Before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- 1) AEA Investors Fund V LP, a limited partnership fund registered under the laws of the Cayman Islands, whose registered office is at PO Box 309, Ugland House, KY1-1104, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies under number MC-48167,  
being the holder of six hundred twenty-eight thousand six hundred fortyseven (628,647) class A ordinary shares,  
here represented by Ms. Katia Gauzès, Avocat à la Cour, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 3 May 2013,
- 2) AEA Investors Fund V-A LP, a limited partnership fund incorporated under the laws of the State of Delaware, whose registered office is at The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 USA, registered with the Office of the Secretary of State of the State of Delaware under number 5127331,  
being the holder of ten thousand four hundred eighty-seven (10,487) class A ordinary shares,  
here represented by Ms. Katia Gauzès, previously named, by virtue of a proxy given on 3 May 2013,
- 3) AEA Investors Fund V-B LP, a limited partnership fund incorporated under the laws of the State of Delaware, whose registered office is at The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 USA, registered with the Office of the Secretary of State of the State of Delaware under number 5186585,  
being the holder of three thousand four hundred ninety-three (3,493) class A ordinary shares,  
here represented by Ms. Katia Gauzès, previously named, by virtue of a proxy given on 3 May 2013,
- 4) AEA Investors QP Participant Fund V LP, a limited partnership fund incorporated under the laws of the State of Delaware, whose registered office is at the Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, registered with the Office of the Secretary of State of the State of Delaware under number 5015544,  
being the holder of twenty-one thousand four hundred thirty-eight (21,438) class A ordinary shares,  
here represented by Ms. Katia Gauzès, previously named, by virtue of a proxy given on 3 May 2013,

5) AEA Investors Participant Fund V LP, a limited partnership fund incorporated under the laws of the State of Delaware, whose registered office is at the Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, registered with the Office of the Secretary of State of the State of Delaware under number 5015541,

being the holder of five thousand four hundred eighty-nine (5,489) class A ordinary shares,

here represented by Ms. Katia Gauzès, previously named, by virtue of a proxy given on 3 May 2013,

6) AEA Europe Fund II LP, an exempted limited partnership fund incorporated under the laws of the Cayman Islands, whose registered office is at PO Box 309, Ugland House, KY1-1104, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies under MC-52184,

being the holder of eighty-eight thousand four hundred twenty-two (88,422) class A ordinary shares,

here represented by Ms. Katia Gauzès, previously named, by virtue of a proxy given on 3 May 2013,

7) DH Services Employee Benefit Trust, represented by its trustee, RBC cees Trustee Limited whose registered office is situated at 19-21 Broad Street, St Helier, Jersey, Channel Islands JE1 3PB, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 68138,

being the holder of nine thousand two hundred and sixty-seven (13,817) class B ordinary shares,

here represented by Ms. Katia Gauzès, previously named, by virtue of a proxy given on 3 May 2013,

8) DH C-Holdings, a limited liability company incorporated under the laws of the Cayman Islands, whose registered address is at PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, registered with the Registrar of Companies under MC-273742,

being the holder of one million four hundred seven thousand five hundred (1,407,500) class C preference shares,

here represented by Ms. Katia Gauzès, previously named, by virtue of a proxy given on 3 May 2013,

9) 2348614 Ontario Limited, a limited liability company incorporated under the laws of Ontario, Canada, whose registered office is Yonge Street, Toronto, Ontario, M2M 4H5, registered with the Ministry of Governmental Services of Ontario under number 002348614,

being the holder of seven hundred fifty-seven thousand nine hundred seventy-six (757,976) class A ordinary shares,

here represented by Ms. Katia Gauzès, previously named, by virtue of a proxy given on 3 May 2013,

10) Mr. Cletus von Pichler, professionally residing at 2-8, rue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

being the holder of two thousand eight hundred (2,800) class B ordinary shares,

here represented by Ms. Katia Gauzès, previously named, by virtue of a proxy given on 1 May 2013,

11) G. Richard Wagoner Jr. Trust dated 7/13/89, as amended and restated 12/16/11, represented by its trustee, Mr. G. Richard Wagoner Jr., born on 9 February 1953, with address at 1155 Quarton Road, Birmingham, MI 48009, USA,

being the holder of five thousand six hundred (5,600) class B ordinary shares,

here represented by Ms. Katia Gauzès, previously named, by virtue of a proxy given on 30 April 2013,

12) RBC cees Nominees Limited, a limited liability company incorporated under the laws of Jersey, whose registered office is situated at 19-21 Broad Street, St Helier, Jersey, Channel Islands JE1 3PB, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 83756,

being the holder of twenty-nine thousand one hundred and thirty-eight (29,129) class A ordinary shares and two hundred sixty-three thousand seven hundred and fifty-eight (259,208) class B ordinary shares,

here represented by Ms. Katia Gauzès, previously named, by virtue of a proxy given on 3 May 2013,

13) DH Services Luxembourg Holding S.à r.l., as described below,

being the holder of six thousand three-hundred and sixty-three (6,363) class A ordinary shares,

here represented by Ms. Katia Gauzès, previously named, by virtue of a proxy given on 3 May 2013,

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are all the shareholders of DH Services Luxembourg Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of thirty-two thousand four hundred three United States Dollars and sixty-nine cents (USD 32,403.69), with registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 166.250, incorporated pursuant to a notarial on 27 December 2011, and published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* n° 572 page 27410 on 5 March 2012 (the "Company"). The articles of association of the Company have for the last time been amended following a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, of 23 April 2013, not yet published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*.

The appearing parties, representing the whole share capital of the Company consider the following agenda:

#### *Agenda*

1) Reduction of the share capital of the Company by an amount of sixty-three United States Dollars and sixty-three cents (USD 63.63) in order to reduce it from its present amount of thirty-two thousand four hundred three United States Dollars and sixty-nine cents (USD 32,403.69) to thirty-two thousand three hundred forty United States Dollars and six

cents (USD 32,340.06) by cancellation of six thousand three hundred and sixty-three (6,363) class A ordinary shares of the Company, having a nominal value of zero point zero one US dollars (USD 0.01) each;

2) Subsequent amendment of article 5.1 of the Company's articles of association so that it shall henceforth reads as follows:

**“ Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at thirty-two thousand three hundred forty United States Dollars and six cents (USD 32,340.06), represented by three million two hundred thirty-four thousand and six (3,234,006) shares in registered form, with a nominal value of zero point zero one United States Dollars (USD 0.01) each, which is divided into:

(i) one million five hundred and forty-five thousand eighty-one (1,545,081) class A ordinary shares (the “Class A Ordinary Shares”), with a nominal value of zero point zero one United States Dollars (USD 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(ii) two hundred eighty-one thousand four hundred twenty-five (281,425) class B ordinary shares (the “Class B Ordinary Shares”), with a nominal value of zero point zero one United States Dollars (USD 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(iii) one million four hundred and seven thousand and five hundred (1,407,500) class C preference shares (the “Class C Preference Shares”), with a nominal value of zero point zero one United States Dollars (USD 0.01) each, and which entitle to the Profit Entitlement as defined in article 15 below, all subscribed and fully paid up.”

3) Miscellaneous.

Then, the voting shareholders requested the notary to enact the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting of shareholders resolves to decrease the share capital of the Company by an amount of sixty-three United States Dollars and sixty-three cents (USD 63.63) in order to reduce it from its present amount of thirty-two thousand four hundred three United States dollars and sixty-nine cents (USD 32,403.69) to thirty-two thousand three hundred forty United States Dollars and six cents (USD 32,340.06) by cancellation of six thousand three hundred and sixty-three (6,363) class A ordinary shares of the Company, having a nominal value of zero point zero one US dollars (USD 0.01) each, that are held by the Company following the redemption by the Company on 3 May 2013 of six thousand three hundred and sixty-three (6,363) shares held in the Company by RBC cees Nominees Limited and to allocate the proceeds of such share capital decrease to the share premium account of the Company.

The general meeting of shareholders took the above resolution with the following specified number of votes:

- Class A ordinary shares in favor: 1,530,911, refrain: 1,763, against: 0, abstaining: 12,407;
- Class B ordinary shares in favor: 115,727, refrain: 10,239, against: 0, abstaining: 155,459; and
- Class C preference shares in favor: 1,407,500, against: 0, abstaining: 0.

*Second resolution*

As a consequence of the above resolutions, the general meeting of shareholders resolves to amend article 5.1 of the Company's articles of association so that it shall henceforth read as follows:

**“ Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at thirty-two thousand three hundred forty United States Dollars and six cents (USD 32,340.06), represented by three million two hundred thirty-four thousand and six (3,234,006) shares in registered form, with a nominal value of zero point zero one United States Dollars (USD 0.01) each, which is divided into:

(i) one million five hundred and forty-five thousand eighty-one (1,545,081) class A ordinary shares (the “Class A Ordinary Shares”), with a nominal value of zero point zero one United States Dollars (USD 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(ii) two hundred eighty-one thousand four hundred twenty-five (281,425) class B ordinary shares (the “Class B Ordinary Shares”), with a nominal value of zero point zero one United States Dollars (USD 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

(iii) one million four hundred and seven thousand and five hundred (1,407,500) class C preference shares (the “Class C Preference Shares”), with a nominal value of zero point zero one United States Dollars (USD 0.01) each, and which entitle to the Profit Entitlement as defined in article 15 below, all subscribed and fully paid up.”

The general meeting of shareholders took the above resolution with the following specified number of votes:

- Class A ordinary shares in favor: 1,530,911, refrain: 1,763, against: 0, abstaining: 12,407;
- Class B ordinary shares in favor: 115,727, refrain: 10,239, against: 0, abstaining: 155,459; and
- Class C preference shares in favor: 1,407,500, against: 0, abstaining: 0.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand five hundred euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le troisième jour de mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

**ONT COMPARU:**

1) AEA Investors Fund V LP, une association à responsabilité limitée enregistrée selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au PO Box 309, Ugland House, KY1-1104, Grand Cayman, Îles Cayman, enregistrée au Registre des Sociétés sous le numéro MC-48167,

détentrice de six-cent vingt-huit mille six cent quarante-sept (628.647) parts sociales ordinaires de catégorie A, ici représentée par Madame Katia Gauzès, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'un pouvoir donné le 3 mai 2013,

2) AEA Investors Fund V-A LP, une association à responsabilité limitée enregistrée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 USA, enregistrée auprès du Bureau du Ministre d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 5127331,

détentrice de dix mille quatre cent quatre-vingt-sept (10.487) parts sociales ordinaires de catégorie A, ici représentée par Madame Katia Gauzès, prénommée, en vertu d'un pouvoir donné le 3 mai 2013,

3) AEA Investors Fund V-B LP, une association à responsabilité limitée enregistrée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 USA, enregistrée auprès du Bureau du Ministre d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 5186585,

détentrice de trois mille quatre cent quatre-vingt-treize (3.493) parts sociales ordinaires de catégorie A, ici représentée par Madame Katia Gauzès, prénommée, en vertu d'un pouvoir donné le 3 mai 2013,

4) AEA Investors QP Participant Fund V LP, une association à responsabilité limitée enregistrée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 USA, enregistrée auprès du Bureau du Ministre d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 5015544,

détentrice de vingt et un mille quatre cent trente-huit (21.438) parts sociales ordinaires de catégorie A, ici représentée par Madame Katia Gauzès, prénommée, en vertu d'un pouvoir donné le 3 mai 2013,

5) AEA Investors participant Fund V LP, une association à responsabilité limitée enregistrée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 USA, enregistrée auprès du Bureau du Ministre d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 5015541,

détentrice de cinq mille quatre cent quatre-vingt-neuf (5.489) parts sociales ordinaires de catégorie A, ici représentée par Madame Katia Gauzès, prénommée, en vertu d'un pouvoir donné le 3 mai 2013,

6) AEA Europe Fund II LP, une association à responsabilité limitée enregistrée selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au PO Box 309, Ugland House, KY1-1104, Grand Cayman, Îles Cayman, enregistrée au Registre des Sociétés sous le numéro MC-52184,

détentrice de quatre-vingt-huit mille quatre cent vingt-deux (88.422) parts sociales ordinaires de catégorie A, ici représentée par Madame Katia Gauzès, prénommée, en vertu d'un pouvoir donné le 3 mai 2013,

7) DH Services Employee Benefit Trust, représenté par son fiduciaire, RBC cees Trustee Limited, ayant son siège social au 19-21 Broad Street, St Helier, Jersey, Channel Islands JE1 3PB, enregistré à la Commission des Services Financiers de Jersey sous le numéro 68138,

détenteur de treize mille huit cent dix-sept (13.817) parts sociales ordinaires de catégorie B, ici représenté par Madame Katia Gauzès, prénommée, en vertu d'un pouvoir donné le 3 mai 2013,

8) DH C-Holdings, une société à responsabilité limitée enregistrée selon les lois des îles Cayman, ayant son siège social à PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Îles Cayman, enregistrée au Registre des Sociétés sous le numéro MC-273742,

détentrice d'un million quatre cent sept mille cinq cents (1.407.500) parts sociales de préférence de catégorie C, ici représentée par Madame Katia Gauzès, prénommée, en vertu d'un pouvoir donné le 3 mai 2013,

9) 2348614 Ontario Limited, une société à responsabilité limitée enregistrée selon les lois de l'Etat de l'Ontario, ayant son siège social au 5650 Yonge Street, Toronto, Ontario, M2M 4H5, enregistrée auprès du Ministère des Services Gouvernementaux de l'Ontario, sous le numéro 002348614,

détentrices de sept cent cinquante-sept mille neuf cent soixante-seize (757.976) parts sociales ordinaires de catégorie A,

ici représentée par Madame Katia Gauzès, prénommée, en vertu d'un pouvoir donné le 3 mai 2013,

10) Monsieur Cletus von Pichler, résidant professionnellement au 28, rue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, détenteur de deux mille huit cents (2.800) parts sociales ordinaires de catégorie B,

ici représenté par Madame Katia Gauzès, prénommée, en vertu d'un pouvoir donné le 1<sup>er</sup> mai 2013,

11) G. Richard Wagoner Jr. Trust en date du 13/07/1989, tel qu'amendé et réaffirmé le 16/12/2011, représenté par son fiduciaire, Monsieur G. Richard Wagoner Jr., né le 9 février 1953, résidant au 1155 Quarton Road, Birmingham, MI 48009, USA.

détenteur de cinq mille six cents (5.600) parts sociales ordinaires de catégorie B,

ici représenté par Madame Katia Gauzès, prénommée, en vertu d'un pouvoir donné le 30 Avril 2013,

12) RBC cees Nominees Limited, une société à responsabilité limitée enregistrée selon les lois de Jersey, ayant son siège social au 19-21 Broad Street, St Helier, Jersey, Channel islands JE1 3PB, enregistré à la Commission des Services Financiers de Jersey sous le numéro 83756,

détentrices de vingt-neuf mille cent vingt-neuf (29.129) parts sociales ordinaires de catégorie A et deux cent cinquante-neuf mille deux cent huit (259.208) parts sociales ordinaires de catégorie B,

ici représentée par Madame Katia Gauzès, prénommée, en vertu d'un pouvoir donné le 3 mai 2013,

13) DH Services Luxembourg Holding S.à r.l., telle que décrite ci-après,

détentrices de six mille trois cent soixante-trois (6.363) parts sociales ordinaires de catégorie A,

ici représentée par Madame Katia Gauzès, prénommée, en vertu d'un pouvoir donné le 3 mai 2013,

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par la mandataire et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Les parties comparantes sont toutes des actionnaires de DH Services Luxembourg Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée soumise aux lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de trente-deux mille quatre cent trois Dollars US et soixante-neuf cents (USD 32.403,69), ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 166.250, constituée conformément à un acte notarié en date du 27 décembre 2011 et publié au Mémorial C, Recueil des sociétés et Associations n°572 page 27410 le 5 mars 2012 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été amendés pour la dernière fois par un acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant professionnellement à Sanem, du 23 avril 2013, non encore publié au Mémorial C, Recueil des sociétés et Associations.

Les parties comparantes, représentant la totalité du capital de la Société, examinent l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1) Réduction du capital social de la Société d'un montant de soixante-trois Dollars US et soixante-trois cents (USD 63,63) afin de le faire passer de son montant actuel, de trente-deux mille quatre cent trois Dollars US et soixante-neuf cents (USD 32.403,69), à trente-deux mille trois cent quarante Dollars US et six cents (USD 32.340,06) par l'annulation de six mille trois cent soixante-trois (6.363) parts sociales ordinaires de catégorie A de la Société, ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro un Dollars US (USD 0,01) chacune;

2) Modification consécutive de l'article 5.1 des statuts de la Société de sorte qu'il soit désormais établi comme suit:

#### **« Art. 5. Capital Social.**

5.1. Le capital social est fixé à trente-deux mille trois cent quarante Dollars US et six cents (USD 32.340,06), représenté par trois millions deux cent trente-quatre mille six (3.234.006) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de zéro virgule zéro Dollar US (USD 0,01) chacune, divisé en:

(i) un million cinq cent quarante-cinq mille quatre-vingt-un (1.545.081) parts sociales ordinaires de catégorie A (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A"), d'une valeur nominale de zéro virgule zéro Dollar US (USD 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

(ii) deux cent quatre-vingt-un mille quatre cent vingt-cinq (281.425) parts sociales ordinaires de catégorie B (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B"), d'une valeur nominale de zéro virgule zéro Dollar US (USD 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

(iii) un million quatre cent sept mille cinq cents (1.407.500) parts sociales de préférence de catégorie C (les "Parts Sociales de Préférence de Catégorie C"), d'une valeur nominale de zéro virgule zéro un Dollar US (USD 0,01) chacune et donnant un accès à la Participation aux Bénéfices tel que défini à l'article 15 ci-dessous, toutes souscrites et entièrement libérées;»

3) Divers.

Ensuite, les actionnaires votants ont demandé au notaire d'acter les résolutions suivantes:

### Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de soixante-trois Dollars US et soixante-trois cents (USD 63,63), afin de le faire passer de son montant actuel de trente-deux mille quatre cent trois Dollars US et soixante-neuf cents (USD 32.403,69), à trente-deux mille trois cent quarante Dollars US et six cents (USD 32.340,06) par l'annulation de six mille trois cent soixante-trois (6.363) parts sociales ordinaires de catégorie A de la Société, ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro un Dollar US (USD 0,01) chacune, détenues par la Société suite au rachat par la Société, le 3 mai 2013, de six mille trois cent soixante-trois (6.363) parts sociales de catégorie A détenues par RBC cees Nominees Limited et d'affecter le produit de cette diminution de capital au compte de prime d'émission de la Société.

L'assemblée générale extraordinaire a pris la résolution susmentionnée avec le nombre de votes précisé ci-après:

- parts sociales ordinaires de catégorie A en faveur: 1.530.911, vote blanc: 1.763, contre: 0, abstenues: 12.407;
- parts sociales ordinaires de catégorie B en faveur: 115.727, vote blanc: 10.239, contre: 0, abstenues: 155.459; et
- parts sociales de préférence de catégorie C en faveur: 1.407.500, contre: 0, abstenues: 0.

### Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société de sorte qu'il soit désormais établi comme suit:

#### « Art. 5. Capital Social.

5.1. Le capital social est fixé à trente-deux mille trois cent quarante Dollars US et six cents (USD 32.340,06), représenté par trois millions deux cent trente-quatre mille six (3.234.006) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de zéro virgule zéro Dollar US (USD 0,01) chacune, divisé en:

(i) un million cinq cent quarante-cinq mille quatre-vingt-un (1.545.081) parts sociales ordinaires de catégorie A (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A"), d'une valeur nominale de zéro virgule zéro Dollar US (USD 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

(ii) deux cent quatre-vingt-un mille quatre cent vingt-cinq (281.425) parts sociales ordinaires de catégorie B (les "Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B"), d'une valeur nominale de zéro virgule zéro Dollar US (USD 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

(iii) un million quatre cent sept mille cinq cents (1.407.500) parts sociales de préférence de catégorie C (les "Parts Sociales de Préférence de Catégorie C"), d'une valeur nominale de zéro virgule zéro un Dollar US (USD 0,01) chacune et donnant un accès à la Participation aux Bénéfices tel que défini à l'article 15 ci-dessous, toutes souscrites et entièrement libérées;»

L'assemblée générale extraordinaire a pris la résolution susmentionnée avec le nombre de votes précisé ci-après:

- parts sociales ordinaires de catégorie A en faveur: 1.530.911, vote blanc: 1.763, contre: 0, abstenues: 12.407;
- parts sociales ordinaires de catégorie B en faveur: 115.727, vote blanc: 10.239, contre: 0, abstenues: 155.459; et
- parts sociales de préférence de catégorie C en faveur: 1.407.500, contre: 0, abstenues: 0.

### Dépenses

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, résultant du présent acte et incombant à la Société est estimé à mille cinq cents euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé par le notaire soussigné à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

L'acte ayant été lu aux comparantes, dont le nom, le prénom l'état civil et le lieu de résidence sont connus du notaire soussigné, ces personnes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: K. GAUZÈS, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 06 mai 2013. Relation: EAC/2013/5917. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013063004/297.

(130078104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.



**DH E S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 500.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 162.695.

Les comptes annuels, pour la période du 4 août 2011 (date de constitution) au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 mai 2013.

Référence de publication: 2013063003/11.

(130077935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**DKMT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités Hirebuesch.  
R.C.S. Luxembourg B 131.355.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-8308 Capellen, le 14 mai 2013.

Monsieur Devos Damien  
Gérant

Référence de publication: 2013063005/12.

(130078122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**EQ Audit S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.  
R.C.S. Luxembourg B 124.782.

L'associé unique de la société, Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A., a changé son nom en date du 2 janvier 2012 et se nomme désormais TMF Luxembourg S.A.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire de l'associé en date du 2 mai 2013 de la Société, les décisions suivantes ont été prises:

1. Démission du Gérant suivant en date du 15 avril 2013:

Monsieur Marcus Jacobus Dijkerman, né le 5 novembre 1962 à Schiedam, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en qualité de Gérant de la société.

2. Nomination du Gérant suivant en date du 15 avril 2013:

Madame Zora Bass, née le 8 août 1975 à Nitra, Slovaquie, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en qualité de Gérant de la société.

Suite aux résolutions écrites des gérants en date du 3 mai 2012 de la société, les décisions suivantes:

1. Démission du Délégué de la gestion journalière suivant en date du 3 mai 2013:

Monsieur Marcus Jacobus Dijkerman, né le 5 novembre 1962 à Schiedam, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en qualité de Délégué de la gestion journalière de la société.

2. Nomination du Délégué de la gestion journalière suivant en date du 3 mai 2013:

Madame Zora Bass, née le 8 août 1975 à Nitra, Slovaquie, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en qualité de Gérant de la société.

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil de gérance de la société est comme suit:

- Franciscus Willem J.J. Welman, Gérant
- Zora Bass, Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EQ Audit S.à r.l.

Franciscus Willem J.J. Welman  
Gérant

Référence de publication: 2013063036/31.

(130078045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**Dexia Patrimonial, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 46.235.

Le rapport annuel au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour DEXIA PATRIMONIAL SICAV*  
RBC Investor Services Bank S.A.  
Société anonyme

Référence de publication: 2013062999/12.

(130077811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

**E-Capital Partners, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 160.969.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour E-Capital Partners*  
United International Management S.A.

Référence de publication: 2013063009/11.

(130077498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

**EgoSecure S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 177.201.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fifth day of April.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1/ IMPROVED SOFTWARE LIMITED, a company formed and established under the laws of Cyprus, with registered office at Arch. Makariou III, 195, Neocleous House, 3030, Limassol, Cyprus, registered with the Cyprus companies' register under number 299225,

duly represented by Marie-Eve Delpech, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy,

2/ GOUP LIMITED, a company formed and established under the laws of Cyprus, with registered office at Arch. Makariou III, 195, Neocleous House, 3030, Limassol, Cyprus, registered with the Cyprus companies' register under number 297358,

duly represented by Marie-Eve Delpech, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy,

3/ INFOWATCH LABS LIMITED, a company formed and established under the laws of Cyprus, with registered office at Arch. Makariou III, 195, Neocleous House, 3030, Limassol, Cyprus, registered with the Cyprus companies' register under number 268294,

duly represented by Marie-Eve Delpech, in Luxembourg, by virtue of a proxy.

The said proxies, initialed *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are all the shareholders (the "Shareholders") of OThreat Limited (Cyprus), a company formed and established under the laws of Cyprus, with registered office at Arch. Makariou III, 195, Neocleous House, 3030, Limassol, Cyprus, and registered with the Cyprus companies' register under number 294592 (the "Company").

The appearing parties representing the whole capital of the Company, the general meeting of shareholders is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

*Agenda*

1. Transfer of registered office and central administration of the Company from Cyprus to Luxembourg.
2. Acknowledgment of the Luxembourg nationality of the Company.
3. Adoption of the legal form of the Company.

4. Change of the corporate name of the Company.
5. Acknowledgment of the share capital of the Company and the allocation of shares between the shareholders.
6. Full restatement of the articles of association of the Company.
7. Appointment and/or confirmation of the managers of the Company.
8. Miscellaneous.

Then the general meeting after deliberation took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting confirms the decisions taken in Cyprus, on 10 September 2012, to transfer the registered office and central administration of the Company from Arch. Makariou III, 195, Neocleous House, 3030, Limassol, Cyprus, with effect as of today, to 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Second resolution*

The general meeting acknowledges that, as a consequence of the previous resolution, the Company shall henceforth be of Luxembourg nationality, as defined by articles 2§2 and 159§2 of the Luxembourg law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended (the "Law of 1915").

The general meeting further acknowledges that the Company will thus be subject to Luxembourg law, according to article 159§1 and 159§2 of the Law of 1915.

*Third resolution*

The general meeting resolves that the Company will take the legal form of a société à responsabilité limitée.

*Fourth resolution*

The general meeting resolves to change the corporate name of the Company into "EgoSecure S.à r.l.".

*Fifth resolution*

The general meeting acknowledges that the share capital of the Company amounts to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.00) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares, having a par value of one euro (EUR 1.00) each, as it has been justified to the undersigned notary by a balance sheet of the Company.

The general meeting further acknowledges that the twelve thousand five hundred (12,500) shares are allocated between the shareholders as follows:

- Two thousand five hundred (2,500) shares are owned by IPROVED SOFTWARE LIMITED, prenamed.
- Two thousand five hundred (2,500) shares are owned by GOUP LIMITED, prenamed.
- Seven thousand five hundred (7,500) shares are owned by INFOWATCH LABS LIMITED, prenamed.

*Sixth resolution*

The general meeting decides to fully restate the articles of association in accordance with Luxembourg law, which will now read as follows:

**A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a société à responsabilité limitée (the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association (the "Articles of Association").

**Art. 2.** The purpose of the Company shall be the acquisition, assignment, sale, development, ownership and management of patents, software, licenses, copyrights, designs, trademarks, secret processes, know-how, protections, concessions and other intellectual property rights as well as the exercise of all rights deriving from or pertaining to any of the aforesaid. The Company may in this context hold or acquire participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment.

This includes, but is not limited to the registration, the protection and the maintenance of intellectual property rights, including the enforcement of the terms and conditions of use of said intellectual property rights as well as the identification of any infringement of these rights.

The Company shall also be in charge of the strategic management of its intellectual property portfolio including but not limited to the management of the relationship with all existing and prospective licensees, the management of the sub-licensing contracts as well as the collection and the distribution of royalties.

The Company may carry out any survey, marketing, or promotional activities to preserve and develop its corporate identity, its brands and its intellectual property rights.

The Company may in particular develop, sell and distribute software in virtualized environment. To reach this scope, the Company could acquire third parties developments and integrate or merge them with its own software.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

The Company may also act as a general or limited shareholder or partner with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar entities.

The Company may also hold participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies.

The object of the Company as specified in the preceding paragraphs shall be construed in the widest sense as to include any activity, operation, transaction or purpose which is directly or indirectly related or conducive thereto.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company is incorporated under the name of "EgoSecure S.à r.l."

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by the general meeting of its shareholders or by mean of a resolution of its general meeting, as the case may be. A transfer of the registered office within the same municipality may be decided by a resolution of the board of managers. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

## B. Share capital - Shares

**Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.00) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares, having a par value of one euro (EUR 1.00) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be changed at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital of the Company at least.

Each shareholder shall be entitled to subscribe for a share capital increase of the Company for cash consideration and to take part in any transaction affecting the Company's share capital: (i) on the same conditions as the other shareholders, in proportion to its holding in the Company's share capital, so that it retains the same percentage of the share capital as it held prior to the transaction, and (ii) on a priority basis before any third party.

In the event of a share capital increase through a contribution in kind or a merger, each shareholder may, if it wishes, subscribe for the Company's cash capital increase that will be arranged, at the same time, so that it retains the same percentage of the share capital as it held prior to the transaction.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 9.** The shareholders of the Company shall not sell, assign, transfer, pledge or otherwise encumber or dispose of in any way all or any parts of its interest in, or otherwise grant any interest of, any kind in any of the shares issued by the Company from time to time now or in the future held by them, except as expressly permitted by these Articles of Association or by any shareholders' agreement executed on or around the date of transfer of the registered office of the Company to Luxembourg among the Company and its shareholders (the "Shareholders' Agreement"), for a period of three (3) years from the date of the Luxembourg notarial deed recording the transfer of the registered office of the Company to Luxembourg (the "Lock-up Period").

Notwithstanding the provisions set out in this article and in the Shareholders' Agreement, INFOWATCH LABS LIMITED shall be entitled to freely transfer, at any time, five percent (5%) of its shares to any third party subject to the prior approval of such transfer given by the shareholders representing at least a majority of three quarters of the share capital of the Company (the "Qualified Majority of Shareholders") in accordance with article 189 of the Law.

Notwithstanding the provisions set out in this article and in the Shareholders' Agreement, the shares are freely transferable among (i) the shareholders or (ii) any affiliate in which any shareholder holds ninety percent (90%) of the voting rights, subject to the prior approval of a Qualified Majority of Shareholders in accordance with article 189 of the Law.

**Art. 10.** If after the end of the Lock-up Period, a shareholder proposes to sell or otherwise transfer any of its shares to any third party (the "Selling Shareholder"), then the Selling Shareholder shall promptly give the other shareholders written notice of its intention to make the transfer and respectively offering to sell the shares in respect of which the Selling Shareholder has received the written offer from third party (the "Shareholders' Notice"). The Shareholders' Notice shall include (i) the number of shares to be transferred (the "Offered Shares"), (ii) the name(s) and address(es) of the prospective transferee and (iii) the material terms and conditions upon which the proposed transfer is to be made.

The Shareholders' Notice shall certify that the Selling Shareholder has received an irrevocable firm offer in writing from the prospective transferee(s) on the terms set forth in the Shareholders' Notice. The Shareholders' Notice shall set forth the true and complete terms of the offer and shall also include a copy of any written proposal, term sheet or letter of intent or other agreement relating to the proposed transfer.

Any of the other shareholders may, by written notice given to the Selling Shareholder, within thirty (30) calendar days after the receipt of the Shareholders' Notice, elect to acquire or cause to acquire all of the Offered Shares on the same terms and conditions and for the same price as set forth in the Shareholders' Notice.

The right of pre-emption can only be exercised by the shareholders (prorata to their shareholding in the Company) in respect of all the Offered Shares to be transferred.

If the other shareholders do not exercise their pre-emptive rights or the Shareholder's Notice is not accepted, or deemed not to be accepted within such thirty (30) day period ("Pre-emption Right Acceptance Period"), the Selling Shareholder may freely transfer the Offered Shares to the prospective transferee on the terms and conditions set forth in such Shareholders' Notice within one hundred (100) calendar days after the expiry of the Pre-emption Right Acceptance Period.

In the event that an arms'-length offer (the "Drag-along Offer") is made by any third party which has been accepted by shareholders holding together more than fifty percent (50%) of all outstanding shares, all other shareholders will be required to sell their shares on the same terms as contained in the Drag-along Offer.

**Art. 11.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 12.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

### C. Management

**Art. 13.** The Company shall be managed by a board of managers (the "Board of Managers") which shall be responsible for the day-to-day activities of the Company and the direction, supervision and management of the Company.

The managers are appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause. The managers do not need to be shareholders

**Art. 14.** The Board of Managers shall be composed of two classes of managers: "class A manager(s)" and "class B manager(s)". There shall be at any time at least (i) one (1) class A manager and (ii) three (3) class B managers.

Shareholders shall vote in favour of the appointment as manager such person(s) as each of the following shareholders may from time to time nominate as a manager and upon any such manager's removal shall vote in favour of the appointment as manager of such person as the nominating shareholder shall nominate as manager in his place:

- IPROVED SOFTWARE LIMITED shall be entitled to nominate one (1) class B manager;
- GOUP LIMITED shall be entitled to nominate one (1) class B manager; and
- INFOWATCH LABS LIMITED shall be entitled to nominate one (1) class B manager.

The class A manager shall be comprised of manager(s) residing in Luxembourg and the shareholders representing in the aggregate at least 50% of the share capital of the Company (the "Simple Majority of Shareholders") shall at all times have the right to replace or remove from the Board of Managers such manager(s).

Subject to the provisions of the Articles of Association and of the Shareholders' Agreement, the Company will be bound in all circumstances by the signature of at least one (1) class A manager together with the signature of any of the class B managers.

**Art. 15.** The Board of Managers shall choose from among its shareholders a chairman, and may choose from among its shareholders a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers. The chairman of the Board of Managers shall not have a second or casting vote.

In dealings with third parties, the Board of Managers has, subject to the limitations set forth in these Articles of Association, the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorize all transactions consistent with the Company's purpose.

The Board of Managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of the Board of Managers, but in his absence, the Board of Managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the Board of Managers must be given to the managers three (3) days at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board of Managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his/her colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The Board of Managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution. Such circular resolutions shall be as valid and effective as resolutions passed during a meeting of the Board of Managers.

**Art. 16.** The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least (i) one (1) class A manager and (ii) the majority of the class B Managers, including one (1) class B Manager proposed by INFOWATCH LABS LIMITED, are present or represented at a meeting of the Board of Managers when the Board of Managers deliberates and passes decisions relating to Reserved Matters (as defined in Article 17 below), provided that at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the Board of Managers.

The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least (i) one (1) class A manager and (ii) two class B managers, including one (1) class B manager proposed by INFOWATCH LABS LIMITED, are present or represented at a meeting of the Board of Managers when the Board of Managers deliberates and passes decisions which are not related to Reserved Matters, provided that at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the Board of Managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting provided at least one (1) class B Manager proposed by INFOWATCH LABS LIMITED has voted in favor of the adoption of the relevant decision or resolution.

The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.

**Art. 17.** The following matters are considered to be Board of Managers' reserved matters (the "Reserved Matters"):

A. any borrowing or lending made by the Company not exceeding one hundred fifty thousand euro (EUR 150,000.00); any acquiring, pledging or disposing of any assets of the Company not exceeding one hundred fifty thousand euro (EUR 150,000.00), including via the entering into, variation or termination of any agreement or arrangement involving the making of payments, or the assumption of obligations or liabilities, or the acquisition (whether in the form of a single transaction or a series of related transactions) of any asset or property, or the sale, disposal, assignment or transfer of (whether in the form of a single transaction or a series of related transactions), or the grant of any option or right of pre-emption in respect of, any asset or property, by Company with a value, or for an amount, not exceeding one hundred fifty thousand euro (EUR 150,000.00);

B. appointment or removal of chief executive officers of any of the subsidiaries of the Company; determination of terms and conditions of contract with chief executive officers;

C. exercising any voting rights attaching to Company's or any other group company's holdings of shares (or other equity or participating interests) in any subsidiary or subsidiary undertaking of the Company or any other group company on any matters, within the competence of the general meeting of shareholders of group companies;

D. adoption, approval or ratification of any new business plan (or any part thereof); or revision or update of the business plan (or any part thereof), and including making any material changes to the strategy for, or businesses, activities or operations of, the Company or any other member of the group;

E. adoption, approval or ratification of any new budget (or any part thereof), or modification of the budget (or any part thereof) of the Company or any other member of the group; and

F. the granting of any power of attorney to exercise any of the foregoing rights on behalf of the Company or any other group company.

**Art. 18.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 19.** The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

**Art. 20.** The Board of Managers may decide to pay interim dividends prorata on the basis of a interim accounts prepared by the Board of Managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carry-forward profits and distributable reserves, but decreased by carry-forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by the Law or by these Articles of Association.

#### **D. Collective decisions of the shareholders - Decisions of the general meeting**

**Art. 21.** Each Shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each Shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 22.** The general meeting exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of the Law.

**Art. 23.** The general meeting also exercises the power to approve the following important decisions listed below in article 24 (the "Important Decisions").

**Art. 24.** The following Important Decisions might only be adopted by the shareholders if approved by a Qualified Majority of Shareholders:

A. the admission of an entity or a person as a manager or shareholder of the Company;

B. amending the Articles of Association;

C. issuance of additional shares or other equity convertible into or exchangeable for, reorganization, authorized or issued share capital alteration, capital call, recapitalization, reclassification, readjustment, or redemption, retirement or repurchase of any shares or other equity securities, issuance of convertible debentures or warrants, or grant of any options over shares by the Company or any other increase of the issued share capital or other change in the share capital structure of the Company or reduction of the share capital;

D. the reorganization, merger, consolidation, liquidation, bankruptcy, any arrangement with creditors generally, or application for an administration order or for the appointment of a receiver or administrator (or any analogous step in any other jurisdiction) or winding-up of the Company;

E. any dividends or distributions of profit (whether in cash or in kind) by the Company;

F. the acquisition of any shares or other equity or participatory interests by the Company or any other group company in any other entity (other than a group company, which is a wholly-owned subsidiary of the Company, or an acquisition from the Company or any other group company, which is a wholly-owned subsidiary of the Company) or disposal by the Company or any other group company of any shares or other equity or participatory interests in any other entity (other than to the Company or any other group company, which is a wholly-owned subsidiary of the Company);

G. the shares transfer among the Shareholders or any affiliate in which the shareholders hold 90% of the voting rights; and

H. the launch, establishment or acquisition of any new business strategy or business enterprise, along with the approval of the business plan for any such new business strategy or business enterprise.

Notwithstanding the above provisions, any amendments of the Articles of Association and any share capital increase might, in accordance with article 199 of the Law, only be taken by shareholders at a shareholders meetings if the decision is supported by a double majority threshold, i.e. (i) a majority in number of the shareholders (ii) holding in the aggregate at least three-quarters of the share capital of the Company.

**Art. 25.** The following Important Decisions might only be taken by Shareholders if approved by a Simple Majority of Shareholders:

A. any borrowing or lending made by the Company exceeding of one hundred fifty thousand euro (EUR 150,000.00); any acquiring, pledging or disposing of any assets of the Company exceeding one hundred fifty thousand euro (EUR 150,000.00); including via entering into, variation or termination of any agreement or arrangement involving the making of payments, or the assumption of obligations or liabilities, or the acquisition (whether in the form of a single transaction or a series of related transactions) of any asset or property, or the sale, disposal, assignment or transfer of (whether in the form of a single transaction or a series of related transactions), or the grant of any option or right of pre-emption in respect of, any asset or property, by any group company with a value, or for an amount exceeding one hundred fifty thousand euro (EUR 150,000.00);

B. the creation or redemption of any mortgage, charge, debenture, pledge, lien or other encumbrance or security interest over any of the assets, property, undertaking or uncalled capital of the Company.

C. entering into any distribution agreement which cannot be terminated at six (6) months' notice; entering into any licence and other agreement in respect of patents, trademarks and copyrights or any similar assets, or which may become similar, including unregistered, in respect of assignment of any of the foregoing;

D. any change of the current number of managers in the Board of Managers; and

E. other issues provided by applicable law to be decided by the shareholders.

All other matters, which are not reserved for the general meeting of Shareholders of the Company pursuant to this Article or by the Law, shall be within the power the Board of Managers.

**Art. 26.** The shareholder's meetings shall be held at least once a year.

Shareholders' meetings shall be called by the Board of Managers or upon the request of any shareholder. The Board of Managers shall send a notice of the shareholders meeting being called to all of the Shareholders at least ten (10) calendar days in advance unless it is agreed in writing by all the Shareholders to hold the Shareholders' Meeting on shorter notice.

All notices of shareholders' meetings, including adjourned shareholders meetings, shall specify in reasonable detail the agenda.

The notice can be waived if all the shareholders are present or represented at the meeting.

**Art. 27.** The quorum at any shareholders' meeting shall be the presence of (i) three quarters of the share capital of the Company in respect of the matters listed under article 24, and (ii) fifty per cent (50%) plus one share of the total share capital of the Company in respect of the matters listed under article 25. Notwithstanding the above provisions, the quorum for any shareholders' meeting shall be the presence of a majority in number of the shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company in respect of any amendment of the Articles of Association or any share capital increase.

If the quorum required above is not in evidence for half an hour after the scheduled opening time of the shareholders' meeting, such shareholders' meeting shall be adjourned and may be called again to take place at the same time on the same day the following week, with each shareholder to be served a relevant notice in accordance with article 26.

**Art. 28.** All or any of the shareholders may participate in a shareholders meeting by means of a conference telephone or other communication equipment which allows all persons participating in the meeting to hear and communicate with each other simultaneously. A person participating by the aforementioned manner shall be deemed to be present in person at the meeting and shall be entitled to vote or be counted in a quorum accordingly.

To the extent that the number of shareholders does not exceed twenty-five, a shareholders' resolution in writing, signed or approved by letter, email or facsimile or by any other means of transmission of documents by all of the shareholders shall be as valid and effective for all purposes as if the same had been passed at a shareholders' meeting, duly convened and held and whenever the same is signed or approved in the manner above specified and may consist of several papers each of which shall be signed or approved as above by one or more of the aforesaid persons.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 29.** The Company's year commences on the first of January of each year and ends on the thirty-first day of December of the same year.

**Art. 30.** Each year on last day of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 31.** Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholder(s). Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions provided for by the Law.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 32.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

#### **G. Miscellaneous**

**Art. 33.** All matters not governed by these Articles of Association shall be determined in accordance with the Law and amendments thereto.

**Art. 34.** Any defined term used in these Articles but not defined herein shall have the meaning set out in the Shareholders' Agreement.

#### *Seventh resolution*

The general meeting decides to appoint the following person as class A manager of the Company for an unlimited period of time:

- Mr. Peter Lourents Van Opstal, company director, born on 12 February 1969, in Zwijndrecht, the Netherlands, professionally residing at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

The general meeting further decides to appoint the following persons as class B managers of the Company for an unlimited period of time:

- Mr. Sergej Schlotthauer, company director, born on 18 August 1970, in Volodymyr-Volynskiy, Ukraine, professionally residing at Pforzheimer Str. 134, 76275 Ettlingen, Germany;

- Mr. Leonid Gontcharik, company director, born on 3 December 1965, in the Republic of Belarus, professionally residing at Couvenstr, 4, Dusseldorf, Germany; and

- Ms. Natalia Kaspersky, company director, born on 5 February 1966, in Moscow, Russia, professionally residing at floor 8, bl. 41, h. 13, Zvenigorodskaya. 2<sup>nd</sup> str., 123022, Moscow, Russia.



### *Estimation of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about three thousand five hundred Euro (EUR 3,500.-).

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le vingt-cinquième jour d'avril.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1/ IPROVED SOFTWARE LIMITED, une société constituée et établie sous les lois de Chypre, ayant son siège social à Arch. Makariou III, 195, Neocleous House, 3030, Limassol, Chypre, et enregistrée auprès du registre du commerce de Chypre sous le numéro 299225,

dûment représentée par Marie-Eve Delpech, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

2/ GOUP LIMITED, une société constituée et établie sous les lois de Chypre, ayant son siège social à Arch. Makariou III, 195, Neocleous House, 3030, Limassol, Chypre, et enregistrée auprès du registre du commerce de Chypre sous le numéro 297358,

dûment représentée par Marie-Eve Delpech, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

3/ INFOWATCH LABS LIMITED, une société constituée et établie sous les lois de Chypre, ayant son siège social à Arch. Makariou III, 195, Neocleous House, 3030, Limassol, Chypre, et enregistrée auprès du registre du commerce de Chypre sous le numéro 268294,

dûment représentée par Marie-Eve Delpech, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par la comparante et le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les comparantes sont tous les associés (les "Associés") de OThreat Limited (Cyprus), une société constituée et établie sous les lois de Chypre, ayant son siège social à Arch. Makariou III, 195, Neocleous House, 3030, Limassol, Chypre, et enregistrée auprès du registre du commerce de Chypre sous le numéro 294592 (la "Société").

Les comparants représentant l'intégralité du capital de la Société, l'assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les sujets de l'ordre du jour suivant:

### *Agenda*

1. Transfert du siège social et de l'administration centrale de la Société de Chypre à Luxembourg.
2. Reconnaissance de la nationalité luxembourgeoise de la Société.
3. Adoption de la forme sociale de la Société.
4. Changement de la dénomination sociale de la Société.
5. Reconnaissance du capital social de la Société et de la répartition des parts sociales entre les associés.
6. Refonte des statuts de la Société.
7. Nomination et/ou confirmation des gérants de la Société.
8. Divers.

Après délibération, l'assemblée générale prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

### *Première résolution*

L'assemblée générale confirme les décisions prises à Chypre en date du 10 septembre 2012 de transférer le siège social et l'administration centrale de la Société de Arch. Makariou III, 195, Neocleous House, 3030, Limassol, Chypre au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet en date du présent acte.

### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale reconnaît qu'en vertu de la résolution qui précède, la Société aura en conséquence la nationalité luxembourgeoise, comme défini aux articles 2§2 et 159§2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel que modifiée (la "Loi de 1915").

L'assemblée générale reconnaît en outre que la Société sera donc soumise à la loi luxembourgeoise, conformément aux articles 159§1 et 159§2 de la Loi de 1915.

#### Troisième résolution

L'assemblée générale décide de donner à la Société la forme d'une société à responsabilité limitée.

#### Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination légale de la Société en "EgoSecure S.à r.l.".

#### Cinquième résolution

L'assemblée générale reconnaît que le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur d'un euro (EUR 1,00) chacune, comme il en a été apporté la preuve au notaire soussigné par un bilan comptable de la Société.

L'assemblée générale reconnaît également les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sont réparties entre les associés comme suit:

- Deux mille cinq cents (2.500) parts sociales sont détenues par IPROVED SOFTWARE LIMITED, prénommée.
- Deux mille cinq cents (2.500) parts sociales sont détenues par GOUP LIMITED, prénommée.
- Sept mille cinq cents (7.500) parts sociales sont détenues par INFOWATCH LABS LIMITED, prénommée.

#### Sixième résolution

L'assemblée générale décide la refonte totale des statuts en conformité avec la loi luxembourgeoise qui auront désormais la teneur suivante:

### **"A. Objet - Durée - Dénomination - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts sociales ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

**Art. 2.** La Société a pour objet l'acquisition, la cession, la vente, le développement, la possession et la gestion de brevets, de logiciels, de licences, de droits d'auteurs, de dessins, de marques, de secrets d'affaires, de savoir-faire, de protections, de concessions et autres droits de la propriété intellectuelle, ainsi que l'exercice de tous droits dérivant ou appartenant aux droits susmentionnés. La Société pourra, dans ce contexte détenir ou procéder à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements.

Ceci inclut, sans y être limité, l'enregistrement, la protection et le maintien des droits de la propriété intellectuelle, en ce compris, l'exécution des termes et conditions d'utilisation de ses droits de la propriété intellectuelle ainsi que l'identification de toute violation de ces droits.

La Société est également chargée de la gestion stratégique de l'ensemble de ses droits de la propriété intellectuelle, en ce compris, sans y être limité, la gestion des relations avec tous titulaires de licences actuelles ou futurs, la gestion des contrats de sous-licences ainsi que la collecte et la distribution de royalties.

La Société peut poursuivre toutes études, toutes activités de marketing ou de nature promotionnelle en vue de préserver et développer l'identité de la société, ses marques et ses droits de la propriété intellectuelle.

La Société peut en particulier procéder au développement, la vente et la distribution de logiciels dans un environnement virtuel. Pour atteindre cet objectif, la Société pourra acquérir des développements de parties tierces et les intégrer ou fusionner avec ses propres logiciels.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

La Société peut également agir comme associé commandité ou commanditaire ou gérant responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations en commandite ou autres structures sociétaires similaires.

La Société peut aussi détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, à Luxembourg ou dans des sociétés étrangères.

L'objet social de la Société tel que mentionné dans les paragraphes précédents doit être compris dans son sens le plus large afin d'inclure toute activité, opération, transaction ou objet directement ou indirectement lié ou utile à son accomplissement.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La Société est constituée sous la dénomination de "EgoSecure S.à r.l.".

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché du Luxembourg en vertu d'une assemblée générale de ses associés ou par une décision de son

assemblée générale, selon le cas. Le siège social pourra être transféré l'intérieur de la même commune par décision du conseil de gérance.

La Société peut ouvrir des agences ou succursales à Luxembourg ou dans tous autres pays.

## B. Capital social - Parts sociales

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur d'un euro (EUR 1,00) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société au moins.

Chaque associé est autorisé à souscrire à une augmentation de capital social de la Société avec contrepartie en espèces et à prendre part à toute transaction modifiant le capital social de la Société: (i) dans les mêmes conditions que les autres associés, en proportion à sa participation dans le capital social de la Société, de sorte qu'il détienne le même pourcentage du capital social que celui détenu avant la transaction, et (ii) de façon prioritaire avant tout tiers.

Dans l'éventualité d'une augmentation du capital social par apport en nature ou d'une fusion, chaque associé pourra, s'il le souhaite, souscrire à l'augmentation de capital de la Société par un apport en numéraire, organisé en même temps, de façon à ce qu'il détienne le même pourcentage du capital social que celui détenu avant la transaction.

**Art. 8.** La Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les associés de la Société s'engagent à ne pas vendre, céder, transférer, donner en garantie ou autrement fournir comme gage ou disposer de quelques autres façons que ce soit d'une partie ou de la totalité de ses participations, ou d'accorder des sûretés de quelque sorte que ce soit sur les parts sociales émises par la Société détenues par eux ou à émettre, sauf expressément prévu par les Statuts ou par tout pacte d'associés signé entre la Société et ses associés à la date du jour du transfert du siège social de la Société vers le Luxembourg ou à une date voisine (le "Pacte d'Associés"), pour une période de trois (3) ans à compter de la date de l'acte notarié passé à Luxembourg enregistrant le transfert du siège social de la Société vers le Luxembourg (la "Période de Blocage").

Malgré les dispositions énoncées dans cet article et dans le Pacte des Associés, INFOWATCH LABS LIMITED est autorisé à transférer librement, à tout moment, cinq pour cent (5%) de ses parts sociales à toute tierce partie sous réserve de l'accord préalable de ce transfert donné par les associés représentant au moins la majorité des trois quarts du capital social de la Société (la "Majorité Qualifiée des Associés") conformément à l'article 189 de la Loi.

En dépit des dispositions contenues dans cet article et dans le Pacte d'Actionnaire, les parts sociales sont librement transférables entre (i) les associés ou (ii) toute société affiliée dans laquelle tout associé détient quatre-vingt-dix pour cent (90%) des droits de vote, sous réserve de l'accord préalable de la Majorité Qualifiée des Associés conformément à l'article 189 de la Loi.

**Art. 10.** Si, à l'issue de la Période de Blocage, un associé propose de vendre ou autrement transférer ses parts sociales à un tiers ("Associé Vendeur"), l'Associé Vendeur communiquera par la suite immédiatement aux autres associés un avis écrit notifiant son intention de procéder au transfert et respectivement proposera de vendre les parts sociales pour lesquelles l'Associé Vendeur a reçu une proposition écrite d'un tiers (la "Notification aux Associés"). La Notification aux Associés comprendra (i) le nombre de parts sociales faisant l'objet du transfert (les "Parts Sociales Proposées"), (ii) le(s) nom(s) et adresse(s) de(s) potentiel(s) acquéreur(s) et (iii) les termes et conditions fondamentales selon lesquels le transfert proposé doit se faire.

La Notification aux Associés attestera que l'Associé Vendeur a reçu une proposition écrite ferme et irrévocable de(s) l'acquéreur(s) potentiel(s) selon les termes contenus dans la Notification aux Associés. La Notification aux Associés indiquera les termes exacts et complets de la proposition et comprendra également une copie de toute proposition écrite, contrat ou lettre d'intention ainsi que tout autre accord relatif au transfert proposé.

Chacun des autres associés pourra, par avis écrit communiqué à l'Associé Vendeur, sous trente (30) jours calendaires après la réception de la Notification aux Associés, décider d'acquérir ou proposer d'acquérir la totalité des Parts Sociales Proposées selon les mêmes termes et conditions et pour le même prix indiqués dans la Notification aux Associés.

Le droit de préemption peut seulement être exercé par les associés (au pro rata de leur participation dans la Société) par rapport à la totalité des Parts Sociales Proposées faisant l'objet du transfert.

Si les autres associés décident de ne pas exercer leur droit de préemption ou que la Notification aux Associés n'est pas acceptée ou est considérée comme n'ayant pas été acceptée dans un délai de trente (30) jours (le "Délai d'Acceptation du Droit de Préemption"), l'Associé Vendeur pourra librement transférer les Parts Sociales Proposées à l'acquéreur potentiel selon les termes et conditions établies dans la Notification aux Associés dans un délai de cent (100) jours calendaires après l'expiration de le Délai d'Acceptation du Droit de Préemption.

Dans l'éventualité où une offre est faite selon des prix de pleine concurrence ("Offre de Sortie") par un tiers et a été acceptée par les associés détenant ensemble plus de cinquante pour cent (50%) des parts sociales en circulation, tous les

autres associés seront dans l'obligation de vendre leur parts sociales selon les mêmes termes que ceux contenus dans l'Offre de Sortie.

**Art. 11.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 12.** Aucun créanciers, cessionnaires, ou héritiers, ne peut pour quelque raison que ce soit apposer des sceaux sur les biens ou documents de la Société.

### C. Gérance

**Art. 13.** La Société est gérée par un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") responsable de la gestion journalière de la Société ainsi que de la direction, du contrôle et de l'administration de la Société.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement révocables à tout moment vis-à-vis des tiers et sans motif. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés.

**Art. 14.** Le Conseil de Gérance est composé de deux catégories de gérants: le(s) "gérant(s) de classe A" et le(s) "gérant(s) de classe B". Le Conseil de Gérance doit être composé à tout moment d'au moins (i) un (1) gérant de classe A et (ii) trois (3) gérants de classe B.

Les Associés voteront en faveur de la nomination en tant que gérant des personnes que chaque associé suivant pourra proposer en tant que gérant, et au moment de tout départ de ces gérants, votera en faveur de la nomination comme gérant, des personnes proposées en remplacement par les associés nominant:

- IMPROVED SOFTWARE LIMITED est autorisé à nommer un (1) gérant de classe B;
- GOUP LIMITED est autorisé à nommer un (1) gérant de classe B; et
- INFOWATCH LABS LIMITED est autorisé à nommer un (1) gérant de classe B.

La classe A de gérant est composé de(s) gérant(s) résidant à Luxembourg et les associés représentant au total au moins cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société (la "Majorité Simple des Associés") ont le droit à n'importe quel moment de remplacer ou révoquer tel(s) gérant(s) du Conseil de Gérance.

Sous réserve des dispositions des Statuts et du Pacte d'Associés, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'au moins un gérant de classe A et de n'importe quel gérant de classe B.

**Art. 15.** Le Conseil de Gérance choisira parmi ses associés un président et pourra également choisir parmi ses associés un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance. Le président du Conseil de Gérance ne dispose pas de seconde voix ou de voix prépondérante.

Dans ses rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance a, sous réserves des limites prévues dans les Statuts, les pouvoirs les plus étendus afin de représenter la Société en toutes circonstances et d'autoriser toutes transactions en accord avec son objet.

Le Conseil de Gérance se réunira sur la convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation à la réunion.

Le président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance; en son absence, le Conseil de Gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de telle réunion.

Avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance sera donné à tous les gérants au moins trois (3) jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le Conseil de Gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit. Le tout ensemble constituera le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Les résolutions circulaires auront la même valeur que des décisions intervenues pendant une réunion du Conseil de Gérance.

**Art. 16.** Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins (i) un (1) gérant de classe A et (ii) la majorité des gérants de classe B, y compris un (1) gérant de classe B proposé par INFOWATCH LABS LIMITED, sont présents ou représentés à la réunion du Conseil de Gérance lorsque le Conseil de Gérance délibère et prend toutes

décisions relatives aux Matières Réservées (telles que définies à l'Article 17 ci-dessous), à condition que la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins (i) un gérant de classe A et (ii) deux (2) gérants de classe B, y compris un (1) gérant de classe B proposé par INFOWATCH LABS LIMITED, sont présents ou représentés à la réunion du Conseil de Gérance lorsque le Conseil de Gérance délibère et prend toutes décisions non relatives aux Matières Réservées, à condition que la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de Gérance.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion à condition qu'au moins un (1) gérant de classe B proposé par INFOWATCH LABS LIMITED ait voté pour l'adoption de ces décisions ou résolutions.

Les procès-verbaux de toutes réunions du Conseil de Gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.

**Art. 17.** Les décisions suivantes sont considérées comme étant des matières réservées à la compétence du Conseil de Gérance (les "Matières Réservées"):

A. tout emprunt ou prêt effectué par la Société ne dépassant pas cent cinquante mille euros (EUR 150.000,00); toute acquisition, mise en gage, aliénation de tous biens de la Société ne dépassant pas cent cinquante mille euros (EUR 150.000,00) comprenant l'entrée, la modification ou la résiliation de tout accord ou arrangement impliquant la réalisation du paiement ou la prise en charge de dettes éventuelles, ou l'acquisition (que ce soit dans la forme d'une seule transaction ou d'une série de transactions liées) de tout avoir ou bien foncier, ou la vente, mise à disposition, cessation ou transfert (que ce soit sous la forme d'une seule transaction ou d'une série de transactions liées), ou la garantie de toute option ou droit de préemption relatif à, tout avoir ou bien foncier, par la Société avec une valeur, ou d'un montant, ne pouvant excéder cent cinquante mille euros (EUR 150.000,00);

B. la nomination ou le retrait des dirigeants de toutes filiales de la Société; la détermination des termes et conditions des contrats avec les dirigeants;

C. l'exercice de droit de vote lié à toutes participations détenues par la Société ou toutes autres sociétés du groupe (ou autres titres de capital ou intérêts participatifs) dans toute filiale ou entreprise filiale de la Société ou toutes autres sociétés du groupe sur toutes décisions de la compétence de l'assemblée générale des associés de sociétés du groupe;

D. l'adoption, l'approbation ou la ratification de tout nouveau plan d'entreprise (ou d'une quelconque partie); ou la révision ou la mise à jour du plan d'entreprise (ou d'une quelconque partie), comprenant toute modification significative de la stratégie ou des affaires, activités ou opérations de la Société ou de tout autre membre du groupe;

E. l'adoption, l'approbation ou la ratification de tout nouveau budget (ou d'une quelconque partie), ou la modification du budget (ou d'une quelconque partie) de la Société ou de tout autre membre du groupe; et

F. l'octroi de procuration pour l'exercice de tous droits susmentionnés au nom de la Société ou pour toutes autres sociétés du groupe.

**Art. 18.** Le décès ou la démission d'un gérant, pour quelque raison que ce soit, ne met pas fin à la Société.

**Art. 19.** Les gérants ne contractent, à raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 20.** Le Conseil de Gérance est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires au pro rata sur la base de comptes intérimaires préparés par le Conseil de Gérance indiquant que les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles, étant entendu que le montant distribué ne peut en aucun cas dépasser les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des profits reportés et des réserves distribuables, mais diminué par les pertes reportées et de toutes sommes devant être allouées à une réserve telle que définie par la Loi ou par les Statuts.

#### **D. Décisions collectives des associés - Décisions de l'assemblée générale**

**Art. 21.** Chaque Associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque Associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 22.** L'assemblée générale exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés tels que définis par la Loi.

**Art. 23.** L'assemblée générale détient aussi le pouvoir d'approuver les décisions importantes suivantes énumérées ci-dessous dans l'article 24 (les "Décisions Importantes").

**Art. 24.** Les Décisions Importantes suivantes peuvent être adoptées seulement par les associés si elles sont approuvées à la Majorité Qualifiée des Associés:

A. l'entrée d'une entité ou d'une personne en tant que gérant ou associé de la Société;

B. la modification des Statuts;

C. l'émission de parts sociales additionnelles ou d'autres capitaux convertibles ou échangeable, la réorganisation, la modification de capital autorisé ou émis, l'appel de capital, la recapitalisation, la reclassification, le réajustement, ou le rachat, retrait de toutes parts sociales ou autres titres de capital, l'émission de débentures ou bons de souscription convertibles, ou la garantie d'options sur des parts sociales par la Société ou toute autre augmentation de capital émis ou autre changement dans la structure du capital social de la Société ou réduction du capital social;

D. la réorganisation, la fusion, la consolidation, la liquidation, la faillite, tout arrangement avec les créanciers en général, ou la demande d'un ordre d'administration ou pour la nomination d'un séquestre ou d'un administrateur (ou toute étape similaire dans une autre juridiction) ou la dissolution de la Société;

E. tous dividendes ou distributions de bénéfices (que ce soit en numéraire ou en nature) par la Société;

F. toute acquisition d'actions, parts sociales ou autres titres de capital ou d'intérêts participatifs par la Société ou autres sociétés du groupe dans toutes autres entités (autre que dans une société du groupe, qui est une filiale entièrement détenue par la Société, ou une acquisition par la Société ou par toutes autres sociétés du groupe, qui est une filiale entièrement détenue par la Société) ou la mise à disposition par la Société ou toutes autres sociétés du groupe de toutes actions, parts sociales ou autres titres de capital ou intérêts participatifs dans toutes autres entités (autre qu'à la Société ou autre société du groupe, qui est une filiale entièrement détenue par la Société);

G. le transfert de parts sociales entre les associés ou toutes sociétés affiliées dans laquelle les associés détiennent quatre-vingt-dix pour cent (90%) des droits de vote; et

H. le lancement, l'établissement ou l'acquisition de toute nouvelle stratégie d'entreprise ou d'entreprise commerciale, ensemble avec l'approbation d'une stratégie d'entreprise pour chaque nouvelle stratégie d'entreprise ou d'entreprise commerciale.

En dépit des dispositions susmentionnées, toutes modifications des Statuts et toute augmentation de capital pourra, en conformité avec l'article 199 de la Loi, être entrepris seulement par les associés lors d'une réunion des associés si la décision repose sur le seuil de la double majorité, i.e. (i) la majorité en nombre des associés (ii) détenant au total au moins les trois-quarts du capital social de la Société.

**Art. 25.** Les Décisions Importantes suivantes peuvent seulement être adoptées par les associés si elles sont approuvées à la Majorité Simple des Associés:

A. tout emprunt ou prêt effectué par la Société dépassant cent cinquante mille euros (EUR 150.000,00); toute acquisition, mise en gage, aliénation de tous biens de la Société dépassant cent cinquante mille euros (EUR 150.000,00) comprenant l'entrée, modification ou résiliation de tout accord ou arrangement impliquant la réalisation du paiement ou la prise en charge de dettes éventuelles, ou l'acquisition (que ce soit dans la forme d'une seule transaction ou d'une série de transactions liées) de tout avoir ou bien foncier, ou la vente, mise à disposition, cessation ou transfert de (que ce soit sous la forme d'une seule transaction ou d'une série de transactions liées), ou de garantir toute option ou droit de préemption relatif à, tout avoir ou bien foncier, par la Société avec une valeur, ou d'un montant, excédant cent cinquante mille euros (EUR 150.000,00);

B. la constitution ou le rachat d'hypothèque, de privilège, de débenture, de nantissement, de charge ou toutes autres charges ou sûretés sur les actifs, biens, activité ou capital non appelé de la Société;

C. la conclusion d'accord de distribution qui ne peut pas être résilié dans le préavis de six (6) mois; la conclusion de licence et autre accord en rapport avec les brevets, droits d'auteur et marques ou autres biens similaires, ou qui peuvent devenir similaire, que la cession de ce qui précède ait fait l'objet d'un enregistrement ou non;

D. tout changement du nombre actuel de gérants composant le Conseil de Gérance; et

E. toutes autres questions soumises par la loi applicable à l'approbation des associés.

Toutes autres questions, dont la compétence n'est pas attribuée à l'assemblée générale des associés de la Société conformément à cet article ou par la Loi, sera de la compétence du Conseil de Gérance.

**Art. 26.** Une assemblée générale des associés aura lieu au moins une fois par an.

L'assemblée générale des associés sera convoquée par le Conseil de Gérance ou sur demande de tout associé. Le Conseil de Gérance enverra une convocation à l'assemblée générale des associés convoquant tous les associés au moins dix (10) jours calendaires en avance à moins qu'il soit décidé par écrit et par tous les associés de tenir l'assemblée à plus courte échéance.

Toutes les convocations à l'assemblée générale des associés, y compris les assemblées générales ajournées, contiendront l'ordre du jour raisonnablement détaillé.

Les associés peuvent renoncer à la convocation si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée.

**Art. 27.** Pour toute assemblée des associés, la réunion (i) des trois quarts du capital social de la Société concernant les matières définies sous l'article 24, et (ii) cinquante pour cent (50%) plus une (1) part sociale du capital social total de la Société concernant les matières définies à l'article 25 sera requise pour l'obtention du quorum. En dépit des dispositions qui précèdent, l'obtention du quorum pour toute assemblée des associés sera soumis à la présence de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société en rapport avec toute modification des Statuts ou pour toute augmentation du capital social.

Si le quorum requis ci-dessus n'est pas atteint dans la demi-heure de l'heure d'ouverture prévue pour l'assemblée des associés, cette l'assemblée des associés sera ajournée et pourra être convoquée ultérieurement pour avoir lieu à la même heure et le même jour de la semaine suivante, sur nouvelle convocation de tout associé en accord avec l'article 26.

**Art. 28.** Chaque associé pourra assister à l'assemblée des associés par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication approprié permettant à l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion de s'entendre et communiquer à un même moment. Toute personne participant à une réunion par de tels moyen équivaut à être présent en personne à une telle réunion et peut voter ou être pris en considération dans le quorum.

Pour autant que le nombre total des associés de la Société n'excède pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés prises par écrit, signées ou approuvées par lettres, email ou fax ou tous autres moyens de transmission de documents par tous les associés, seront valables et auront le même effet en toutes conséquences que des résolutions prises lors d'une assemblée générale des associés, dûment convoquée et tenue, peu importe que ces résolutions soient signées sur une ou plusieurs pages, chacune pouvant être signée et approuvée comme ci-dessus par une ou plusieurs des personnes susmentionnées.

### **E. Année sociale - Comptes annuels - Répartition des bénéfices**

**Art. 29.** L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier de chaque année et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

**Art. 30.** Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication de la valeurs des actifs et passifs de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 31.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés. Des dividendes intérimaires pourront être distribués en accord avec les termes et conditions définis par la Loi.

### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 32.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. A moins qu'il n'en soit décidé autrement, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

Le surplus, résultant de la réalisation de l'actif en déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

### **G. Divers**

**Art. 33.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la Loi telle qu'elle a été modifiée.

**Art. 34.** Tout terme prédéfini utilisé dans les Statuts mais non défini par les Statuts aura le même sens que celui donné par le Pacte des Associés.

#### *Septième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer la personne suivante comme gérant de classe A de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Peter Lourents van Opstal, administrateur de société, né le 12 février 1969, à Zwijndrecht, Pays-Bas, résidant professionnellement au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

L'assemblée générale décide de nommer les personnes suivantes comme gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Sergej Schlotthauer, administrateur de sociétés, né le 18 août 1970, à Volodymyr-Volynskiy, Ukraine, résidant professionnellement à Pforzheimer Str. 134, 76275 Ettlingen, Allemagne;

- M. Leonid Gontcharik, administrateur de sociétés, né le 3 décembre 1965, en République Biélorusse, résidant professionnellement à Couvenstr, 4, Dusseldorf, Allemagne; et

- Mme Natalia Kaspersky, administratrice de sociétés, née le 5 février 1966, à Moscou, Russie, résidant professionnellement à étage 8, bl. 41, h. 13, Zvenigorodskaya. 2-nd str., 123022, Moscou, Russie.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ trois mille cinq cents euros (EUR 3.500,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M.-E. Delpech et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 03 mai 2013. LAC/2013/20617. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2013.

Référence de publication: 2013063010/752.

(130077616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

**Entertainment Concepts S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 141.819.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013063014/10.

(130077472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

**Dexia Patrimonial, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 46.235.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 15 mai 2013:

- a pris note de la démission en tant qu'administrateur de:

Monsieur Jean-Michel LOEHR, 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, en date du 1<sup>er</sup> mai 2013

- a ratifié la cooptation en tant qu'administrateur de:

Madame Nadège DUFOSSÉ, 136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, effective le 17 décembre 2012, en remplacement de Madame Véronique DI MARIA, démissionnaire en date du 16 novembre 2012

- a renouvelé le mandat d'administrateur de:

Monsieur Jean-Yves MALDAGUE, 136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Monsieur Alain PETERS, 136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Madame Nadège DUFOSSÉ, 136, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine assemblée en 2014

- a renouvelé le mandat de:

PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., RCS B-65477, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en tant que Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine assemblée en 2014.

*Pour DEXIA PATRIMONIAL*

Société d'Investissement à Capital Variable

RBC INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2013063000/25.

(130077812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

**E-Capital III (S.C.A.) SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 162.068.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



*Pour E-Capital III (S.C.A.) SICAR*  
 United International Management S.A.  
 Référence de publication: 2013063008/12.  
 (130078049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

**DGIC Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.502,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
 R.C.S. Luxembourg B 176.865.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
 Luxembourg, le 16 mai 2013.

Référence de publication: 2013063002/11.

(130078139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

**DGIC Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.502,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
 R.C.S. Luxembourg B 176.865.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fourth (24<sup>th</sup>) day of April, before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, were adopted the resolutions of the sole shareholder of DGIC Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, currently under registration with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) (the Company).

The Company was incorporated on 10 April 2013 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, which has not been published yet in the Luxembourg official gazette (Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations).

THERE APPEARED:

Qatar Holding LLC, a limited liability company established in the Qatar Financial Centre, having its registered office at 8th Floor, Q-Tel Tower, Diplomatic Area Street, West Bay, Doha, Qatar (the Sole Shareholder),

duly and validly represented for the purpose hereof by Mr Richard Ledain Santiago, solicitor, with professional address at 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting in the name and on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that all the twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares of the Company, with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, representing the entire share capital of the Company amounting to twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500), are present or duly and validly represented so that the Sole Shareholder may validly resolve on all the items composing the Agenda, as defined below;

II. that the Sole Shareholder has been called in order to resolve on the items contained in the following agenda (the Agenda):

(1) Increase of the share capital of the Company by an aggregate amount of two Euros (EUR 2) in order to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) up to a new amount of twelve thousand five hundred two Euros (EUR 12,502) through (i) the creation and issuance of two (2) new ordinary shares of the Company, with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, which subscription shall be entirely reserved to the Sole Shareholder, and (ii) the contribution to the share premium account of the Company of an aggregate amount of one hundred eighty-nine million seven hundred twenty-three thousand two hundred twenty-four Euros and twenty-eight cents (EUR 189,723,224.28), which shall be fully paid-up by the Sole Shareholder through the completion of a contribution in kind consisting of (i) sixteen million three hundred ninety-five thousand one hundred fifty-three (16,395,153) shares of Iberdrola S.A, a public limited liability company (sociedad anonima) incorporated and existing under the laws of Spain, having its registered office at Plaza Euskadi, 5 - Torre Iberdrola, 48009 Bilbao Bizkaia, Spain, and (ii) eleven million three hundred

seventy-seven thousand five hundred sixty-one (11,377,561) shares of Telefónica S.A., a public limited liability company (sociedad anónima) incorporated and existing under the laws of Spain, having its registered office at Calle Gran Vía, 28, 28013 Madrid, Spain, representing together an aggregate contribution value of one hundred eighty-nine million seven hundred twenty-three thousand two hundred twenty-six Euros and twenty-eight cents (EUR 189,723,226.28);

(2) Amendment of article 5.1 of the Company's articles of association in order to reflect the increase of the share capital of the Company contemplated under item (1) above;

(3) Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority granted to any manager of the Company, irrespective of the class to which they belong, or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg, each one of them acting individually with full power of substitution, to proceed in the name and on behalf of the Company to the registration of the newly issued two (2) ordinary shares of the Company, with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, in the share register of the Company and to see to any formalities required, necessary or useful in connection therewith; and

(4) Miscellaneous.

III. that after due consideration, the Sole Shareholder has adopted the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an aggregate amount of two Euros (EUR 2) in order to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares of the Company, with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, up to a new amount of twelve thousand five hundred two Euros (EUR 12,502), through the creation and issuance of two (2) new ordinary shares of the Company, with a nominal value of one Euro (EUR 1) each (the New Shares).

The Sole Shareholder further resolves to acknowledge and approve the contribution of an aggregate amount of one hundred eighty-nine million seven hundred twenty-three thousand two hundred twenty-four Euros and twenty-eight cents (EUR 189,723,224.28) to the credit of the share premium account of the Company.

*Subscription - Payment*

The Sole Shareholder, duly and validly represented for the purpose hereof as stated above, hereby expressly subscribes for the New Shares.

The New Shares are fully paid up by the Sole Shareholder through the completion of a contribution in kind consisting in (i) sixteen million three hundred ninety-five thousand one hundred fifty-three (16,395,153) shares of Iberdrola S.A., a public limited liability company (sociedad anónima) incorporated and existing under the laws of Spain, having its registered office at Plaza Euskadi, 5 -Torre Iberdrola, 48009 Bilbao Bizkaia, Spain (respectively Iberdrola and the Iberdrola Shares), representing a contribution value of sixty-five million two hundred fifty-two thousand seven hundred eight Euros and ninety-four cents (EUR 65,252,708.94), and (ii) eleven million three hundred seventy-seven thousand five hundred sixty-one (11,377,561) shares of Telefónica S.A., a public limited liability company (sociedad anónima) incorporated and existing under the laws of Spain, having its registered office at Calle Gran Vía, 28, 28013 Madrid, Spain (respectively Telefónica and the Telefónica Shares), representing a contribution value of one hundred twenty-four million four hundred seventy thousand five hundred seventeen Euros and thirty-four cents (EUR 124,470,517.34) (collectively the Contributions), and the Iberdrola Shares and the Telefónica Shares (collectively referred to as the Contributed Shares) representing collectively an aggregate contribution value of one hundred eighty-nine million seven hundred twenty-three thousand two hundred twenty-six Euros and twenty-eight cents (EUR 189,723,226.28).

The Contributed Shares shall be allocated (i) in an aggregate amount of two Euros (EUR 2) to the share capital account of the Company in order to fully pay-up the New Shares, and (ii) in an aggregate amount of one hundred eighty-nine million seven hundred twenty-three thousand two hundred twenty-four Euros and twenty-eight cents (EUR 189,723,224.28) to the share premium account of the Company.

The aggregate contribution value and free transferability of the Contributed Shares contributed by the Sole Shareholder to the Company are supported by a certificate of free transferability, contribution, allocation and valuation issued by the Sole Shareholder (the Certificate) and acknowledged by the Company, which confirms inter alia that the aggregate contribution value of the Contributed Shares amounts to one hundred eighty-nine million seven hundred twenty-three thousand two hundred twenty-six Euros and twenty-eight cents (EUR 189,723,226.28), being the closing value of the Contributed Shares as displayed on the website of the Madrid Stock Exchange on which Iberdrola and Telefónica are both listed, on the last trading day immediately prior to the date of the present resolutions, and that the ownership of the Contributed Shares may be freely transferred by the Sole Shareholder to the benefit of the Company.

A copy of the Certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting in the name and on behalf of the Sole Shareholder, and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered along with the same.

On the basis of the Certificate, the undersigned notary witnesses the full payment of the subscription amount in relation to the issuance of the New Shares, so that the same are therefore fully paid-up further to the completion of the Contributions.

The Sole Shareholder therefore expressly resolves to issue and hereby issues to itself two (2) ordinary shares of the Company, with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, in its capacity as Sole Shareholder of the Company and sole subscriber for the New Shares and to allocate an amount of one hundred eighty-nine million seven hundred twenty-three thousand two hundred twenty-four Euros and twenty-eight cents (EUR 189,723,224.28) to the Company's share premium account.

As a consequence of the above, all the New Shares of the Company, representing an aggregate amount of two Euros (EUR 2) in nominal, have been fully paid up by the Sole Shareholder to the Company through the completion of the Contributions.

As a result of the completion of the increase of the share capital of the Company, as outlined above, the Sole Shareholder expressly acknowledges that the share capital of the Company, which now amounts to the aggregate figure of twelve thousand five hundred two Euros (EUR 12,502), is entirely held by the Sole Shareholder and is represented by twelve thousand five hundred two (12,502) ordinary shares of the Company, with a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

#### *Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the articles of association of the Company which shall now read as follows:

"The share capital is set at twelve thousand five hundred two Euros (EUR 12,502) represented by twelve thousand five hundred two (12,502) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up."

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorises any manager of the Company, irrespective of the class to which they belong, or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg, each one of them acting individually with full power of substitution under their sole signature, to proceed in the name and on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company, including, for the avoidance of doubt, the signature of said register, of the issuance of the two (2) new ordinary shares of the Company, with a nominal value of one Euro (EUR 1), to the Sole Shareholder, as outlined above, to see to any formalities in connection with the issuance of the New Shares, as outlined above, with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) and to the relevant publication in the Luxembourg official gazette (Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) and more generally to accomplish any and all formalities which may be required, necessary or simply useful in connection with and for the purpose of the implementation of the above resolutions.

#### *Estimate of costs*

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed is approximately EUR 7,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that, on request of the above Sole Shareholder, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the Sole Shareholder, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the Sole Shareholder, the said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le vingt-quatrième (24<sup>ème</sup>) jour du mois d'avril, par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, au Grand-Duché de Luxembourg, ont été adoptées les résolutions de l'associé unique de DGIC Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la Société).

La Société a été constituée le 10 avril 2013 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, au Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

#### **A COMPARU:**

Qatar Holding LLC, une société à responsabilité limitée établie dans le centre financier du Qatar (Qatar Financial Centre), ayant son siège social sis 8th Floor, Q-Tel Tower, Diplomatic Area Street, West Bay, Doha, Qatar (l'Associé Unique),

dûment et valablement représentée à l'effet des présentes par M. Richard Ledain Santiago, avocat, dont le domicile professionnel est sis 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire de l'Associé Unique agissant au nom et pour le compte de l'Associé Unique et par le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté tel qu'indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter de ce qui suit:

I. que l'ensemble des douze mille cinq-cents (12.500) parts sociales ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale d'un Euro (1 EUR) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société établi à douze mille cinq cents Euros (12.500 EUR), sont présentes ou dûment et valablement représentées afin que l'Associé Unique puisse valablement déléguer sur l'ensemble des points composant l'Ordre du jour, tel que défini ci-dessous;

II. que l'Associé Unique a été convoqué afin de délibérer sur les points composant l'ordre du jour suivant (l'Ordre du jour):

(1) Augmentation du capital social de la Société d'un montant total de deux Euros (EUR 2) à l'effet de porter son montant actuel de douze mille cinq-cents Euros (12.500 EUR), à un nouveau montant de douze mille cinq cent deux Euros (EUR 12.502) par (i) la création et l'émission de deux (2) nouvelles parts sociales ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale d'un Euro (1 EUR) chacune, dont la souscription sera entièrement réservée à l'Associé Unique et (ii) l'apport au compte prime d'émission de la Société d'un montant total de cent quatre-vingt-neuf millions sept cent vingt-trois mille deux cent vingt-quatre Euros et vingt-huit centimes d'Euro (EUR 189.723.224,28), qui seront intégralement libérées par l'Associé Unique par voie d'un apport en nature de (i) seize millions trois cent quatre-vingt-quinze mille cent cinquante-trois (16.395.153) actions d'Iberdrola S.A., une société anonyme (sociedad anónima), constituée et existant selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social à Plaza Euskadi, 5 - Torre Iberdrola, 48009 Bilbao Bizkaia, Espagne, et (ii) onze millions trois cent soixante-dix-sept mille cinq cent soixante et une (11.377.561) actions de Telefónica S.A., une société anonyme (sociedad anónima) constituée et existant selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social à Calle Gran Vía, 28, 28013 Madrid, Espagne, représentant ensemble une valeur d'apport totale de cent quatre-vingt-neuf millions sept cent vingt-trois mille deux cent vingt-six Euros et vingt-huit centimes d'Euro (EUR 189.723.226,28);

(2) Modification consécutive de l'article 5.1 des statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation du capital social de la Société mentionnée au point (1) ci-dessus;

(3) Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, indépendamment la catégorie à laquelle ce dernier appartient, ou à tout avocat ou employé d'Allen & Overy Luxembourg afin de procéder, individuellement, avec tout pouvoir de substitution, au nom et pour le compte de la Société, à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société des deux (2) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, nouvellement émises dans le registre de parts sociales de la Société et d'accomplir toutes formalités requises, nécessaires ou utiles y relatives; et

(4) Divers.

III. qu'après due considération, l'Associé Unique a adopté les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux Euros (EUR 2) à l'effet de porter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, à un nouveau montant de douze mille cinq cent deux Euros (EUR 12.502) par la création et l'émission de deux (2) nouvelles parts sociales ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Nouvelles Parts Sociales).

L'Associé Unique décide en outre de constater et approuver l'apport d'un montant total de cent quatre-vingt-neuf millions sept cent vingt-trois mille deux cent vingt-quatre Euros et vingt-huit centimes d'Euro (EUR 189.723.224,28) au crédit du compte prime d'émission de la Société.

#### *Souscription - Paiement*

L'Associé Unique, dûment et valablement représenté à l'effet des présentes comme indiqué ci-dessus, souscrit expressément à l'intégralité des Nouvelles Parts Sociales.

Les Nouvelles Parts Sociales sont intégralement libérées par l'Associé Unique par voie d'un apport en nature consistant en (i) seize millions trois cent quatre-vingt-quinze mille cent cinquante-trois (16.395.153) actions d'Iberdrola S.A., une société anonyme (sociedad anónima), constituée et existant selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social sis Plaza Euskadi, 5 - Torre Iberdrola, 48009 Bilbao Bizkaia, Espagne (respectivement Iberdrola et les Actions Iberdrola), représentant une valeur d'apport de soixante-cinq millions deux cent cinquante-deux mille sept cent huit Euros et quatre-vingt-quatorze centimes d'Euro (EUR 65.252.708,94), et (ii) onze millions trois cent soixante-dix-sept mille cinq cent soixante-et-une (11.377.561) actions de Telefónica S.A., une société anonyme (sociedad anónima) constituée et existant selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social sis Calle Gran Vía, 28, 28013 Madrid, Espagne (respectivement Telefónica et les Actions Telefónica), représentant une valeur d'apport de cent vingt-quatre millions quatre cent soixante-dix mille cinq cent dix-sept Euros et trente-quatre centimes d'Euro (EUR 124.470.517,34) (collectivement les Apports), et les

Actions Iberdrola et les Actions Telefónica (collectivement dénommées les Actions Apportées) représentant une valeur d'apport totale de cent quatre-vingt-neuf millions sept cent vingt-trois mille deux cent vingt-six Euros et vingt-huit centimes d'Euro (EUR 189.723.226,28).

Les Actions Apportées seront allouées (i) pour un montant total de deux Euros (EUR 2) au compte capital social de la Société afin de libérer intégralement les Nouvelles Parts Sociales et (ii) pour un montant total de cent quatre-vingt-neuf millions sept cent vingt-trois mille deux cent vingt-quatre Euros et vingt-huit centimes d'Euro (EUR 189.723.224,28) au compte prime d'émission de la Société.

La valeur totale d'apport ainsi que la libre cessibilité des Actions Apportées, apportées par l'Associé Unique à la Société sont établies par un certificat de libre cessibilité, apport, affectation et évaluation émis par l'Associé Unique (le Certificat) et constaté par la Société, confirmant entre autres que la valeur totale d'apport des Actions Apportées s'élève à cent quatre-vingt-neuf millions sept cent vingt-trois mille deux cent vingt-six Euros et vingt-huit centimes d'Euro (EUR 189.723.226,28), étant la valeur de clôture des Actions Apportées telle qu'apparaissant sur le site internet de la Bourse de Madrid sur laquelle Iberdrola et Telefónica sont cotées, le dernier jour de cotation précédant immédiatement la date des présentes résolutions, et que la propriété des Actions Apportées peut être librement transférée par l'Associé Unique à la Société.

Une copie du Certificat, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire agissant au nom et pour le compte de l'Associé Unique, et par le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Sur la base du Certificat, le notaire instrumentaire reconnaît la libération intégrale du montant de souscription relatif à l'émission des Nouvelles Parts Sociales, lesquelles sont en conséquence intégralement libérées suite à la réalisation des Apports.

L'Associé Unique décide par conséquent expressément d'émettre et émet par la présente deux (2) nouvelles parts sociales ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, à lui-même, en sa qualité d'Associé Unique de la Société et souscripteur unique des Nouvelles Parts Sociales.

En conséquence de ce qui précède, l'ensemble des Nouvelles Parts Sociales, représentant un montant total de deux Euros (EUR 2), ont été entièrement libérées par l'Associé Unique à la Société au travers la réalisation des Apports.

En conséquence de la réalisation de l'augmentation du capital social de la Société, telle que mentionnée ci-dessus, l'Associé Unique constate expressément que le capital social de la Société, dont le montant total s'élève désormais à douze mille cinq cent deux Euros (EUR 12.502), est entièrement détenu par l'Associé Unique et est représenté par douze mille cinq cent deux (12.502) parts sociales ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société qui aura dès à présent la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à douze mille cinq cent deux euros (EUR 12.502) représenté par douze mille cinq cent deux (12.502) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société à l'effet de refléter les modifications qui précèdent et donne pouvoir et autorise tout gérant de la Société, indépendamment de la catégorie à laquelle ce dernier appartient, ou tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg, afin de procéder individuellement, avec tout pouvoir de substitution, sous sa seule signature, au nom et pour le compte de la Société, à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société, en ce compris afin d'éviter toute ambiguïté la signature dudit registre, de l'émission de deux (2) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) à l'Associé Unique, comme indiqué ci-dessus, d'accomplir toute formalité y relative auprès Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, et concernant la publication au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et plus généralement d'accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles en vue de l'accomplissement des résolutions ci-dessus.

#### *Estimation des frais*

Le montant des dépenses, coûts, rémunérations et frais de quelque nature que ce soit qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à environ EUR 7.000,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que l'Associé Unique l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête du même Associé Unique et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête de la présente.

Et après lecture faite au mandataire de l'Associé Unique, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: R. LEDAIN SANTIAGO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 avril 2013. Relation: LAC/2013/20048. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 16 mai 2013.

Référence de publication: 2013063001/274.

(130077738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**ECO Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 118.562.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2013.

Référence de publication: 2013063028/10.

(130077955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**Europa (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.229.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 131.077.

*Extrait des Résolutions des associés du 30 avril 2013*

Les associés de Europa (Lux) S.à r.l. (la "Société"), ont décidé comme suit:

- de nommer Luxembourg Corporation Company S.A, une société incorporée le 29 août 1991, régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social 20, rue de la Poste, L-2346, Luxembourg, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B37974, en tant que Gérant de classe B de la Société et ce avec effet au 2 Mai, 2013 pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 15 Mai 2013.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013063018/17.

(130077537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**Evrax Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 105.615.

Lors l'assemblée générale annuelle tenue par les associés en date du 15 mai 2013, les décisions suivantes ont été prises:

Renouvellement du mandat des administrateurs suivants avec effet immédiat et pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014:

Monsieur Christiaan van Arkel, administrateur, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

Monsieur Jacob Mudde, administrateur, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

Monsieur Alexander Gehrke, administrateur, avec adresse professionnelle au 43, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

Il a également été décidé de renouveler le mandat de Madame Alexandra Trunova, avec adresse au 15, Dolgorukovskaya, bâtiment 4 et 5, RUS-127006 Moscou, Russie, en tant que commissaire aux comptes avec effet immédiat et pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

Le mandat de Ernst & Young, avec siège social au 7, parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, a également été renouvelé en tant que réviseur d'entreprises agréé, avec effet immédiat et pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2013.

*Pour la Société*

TMF Luxembourg S.A.

*Domiciliaire*

Référence de publication: 2013063025/28.

(130077730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**Euryalus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 165.268.

—  
*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 10 mai 2013*

Le siège social de la société est transféré du 40 Avenue Monterey, L - 2163 Luxembourg au 15 - 17 Avenue Gaston Diderich, L - 1420 Luxembourg avec effet au 2 Mai 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013063024/11.

(130078315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**Euro Government Bonds SICAV SIF S.à r.l., Société à responsabilité limitée sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

**Capital social: GBP 6.666.668,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 154.594.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 15 mai 2013.

Certifié conforme et sincère

*Pour la Société*

Gregor McMillan

*Gérant*

Référence de publication: 2013063017/15.

(130077594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**Euroports Port Acquisitions Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 117.542.

—  
EXTRAIT

Par les résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 15 mai 2013 l'associée de la Société a décidé:

d'accepter la résignation de Monsieur Robert John Davies en tant que gérant de la Société, avec effet du 11 mai 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013063020/13.

(130078238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**Ets. Guy HAECK & FILS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4751 Pétange, 159, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 35.831.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013063016/11.

(130077768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**Deutsche Post Zahlungsdienste GmbH Niederlassung Luxemburg, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-5326 Contern, 11A, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 157.461.

*Auszug aus dem Protokoll der Versammlung der Personen, die zum Abschluss von Rechtsgeschäften für die Gesellschaft bevollmächtigt sind, am 26. März 2013 in Contern*

Bei der Versammlung vom 26. März 2013 wurde die Beschlussfassung zu folgenden Punkten beschlossen:

1. Ernennung von Herrn Heinz Frankowski, geboren am 14.07.1956 in Danzig (Polen), Geschäftsanschrift: Fritz-Schäffer-Str. 7-9, D-53113 Bonn (Deutschland) zum Prokuristen der Niederlassung Deutsche Post Zahlungsdienste GmbH Niederlassung Luxemburg und damit zum ständigen Vertreter für die Geschäftstätigkeit der Niederlassung.

2. Ausscheiden von Herrn Bernd Kierdorf, geboren am 01.02.1963 in Köln (Deutschland), aus dem Amt des ständigen Vertreters der Niederlassung.

3. Änderung der Geschäftsanschrift der Geschäftsführer, die zum Abschluss von Rechtsgeschäften für die Gesellschaft bevollmächtigt sind, also von Herrn Stefan-John Röpke und Herrn Bernd Kierdorf.

Alle Vertreter haben der Ernennung von Herrn Heinz Frankowski zugestimmt und ihm ab dem 1. April 2013 für das gesamte Tagesgeschäft der Niederlassung Alleinzeichnungsberechtigung verliehen. Sämtliche für die Niederlassung bindenden Rechtsgeschäfte sind hingegen von ihm und zusätzlich von einem Geschäftsführer mit Bevollmächtigung zum Abschluss von Rechtsgeschäften zu unterzeichnen.

Alle Vertreter haben ferner beschlossen, nur noch einen ständigen Vertreter für die Geschäftstätigkeit der Niederlassung zu ernennen. Somit wurde das Ausscheiden von Herrn Bernd Kierdorf aus diesem Amt angenommen. Dieses Ausscheiden hat keinerlei Auswirkungen auf seine Tätigkeit als Geschäftsführer mit Bevollmächtigung zum Abschluss von Rechtsgeschäften für die Gesellschaft.

Infolge der Adressänderung der Muttergesellschaft Deutsche Post Beteiligungen Holding GmbH wurde beschlossen, die Geschäftsanschriften der Geschäftsführer mit Bevollmächtigung zum Abschluss von Rechtsgeschäften, Herr Stefan-John Röpke, geboren am 12.07.1960 in Oerlinghausen (Deutschland), sowie Herr Bernd Kierdorf, geboren am 01.02.1963 in Köln (Deutschland), wie folgt zu ändern: Fritz-Schäffer-Str. 7-9, 53113 Bonn (Deutschland).

Référence de publication: 2013062986/30.

(130078166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**Dominican Entertainment (Luxembourg), Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 105.934.

Il résulte des résolutions prises par l'Associé Unique de La Société en date du 15 mai 2013:

1. Acceptation de la démission de Madame Pamela Valasuo en qualité de Gérant de catégorie A de La Société avec date effective le 14 mai 2013.

2. Nomination du nouveau Gérant de catégorie A de La Société avec date effective le 14 mai 2013 et pour une durée indéterminée:

Madame Laia Pages Serra, de nationalité espagnole, née le 02 décembre 1982 à Lleida en Espagne, ayant son adresse professionnelle au 46a Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg au Grand-Duché du Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2013.

DOMINICAN ENTERTAINMENT (LUXEMBOURG) S.à r.l.

Jorge Perez Lozano

Manager A

Référence de publication: 2013062987/20.

(130078210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---



## European Carbon Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 107.556.

In the year two thousand and thirteen, on the seventeenth day of the month of April,  
before Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held the extraordinary general meeting of the shareholders (the "Meeting") of European Carbon Fund, a société d'investissement à capital variable, having its registered office at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (the "Company") incorporated pursuant to a deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, on 15 April 2005, published in the Mémorial C, n°427 on 10 May 2005, which articles of association were lastly amended by a deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, on 5 June 2007, published in the Mémorial C, n°1752 on 18 August 2007, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 107556.

The Meeting was presided by Marie Bernot, employee, professionally residing in 5 Allée Scheffer L-2520 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Laetitia Boeuf, employee, professionally residing in 5 Allée Scheffer L-2520 Luxembourg and Viviane Rouarch, employee, professionally residing in 5 Allée Scheffer L-2520 Luxembourg was elected as scrutineer.

The bureau having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

- all the shares being registered shares, the Meeting has been convened by registered mail sent to all the shareholders on 5 April 2013;

- the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the shareholders and the proxies of the represented shareholders, has been controlled and signed by the bureau of the Meeting;

- the proxies of the represented shareholders, if any, initialled *ne varietur* by the appearing parties, will remain annexed to the present deed;

- out of the one hundred forty thousand six hundred sixty-one point six hundred three (140,661.603) shares issued by the Company, one hundred eleven thousand ninety point one hundred and forty-one (111,090.141) shares are present or represented so that the required quorum of at least one half of the capital of the Company is present or represented at the Meeting;

- the Meeting is therefore validly constituted and may validly resolve on its agenda;

- the agenda of the meeting is the following:

1. Approval of the change of the date of the annual general meeting set by the articles of association of the Company as to henceforth be held on April 17, each year at 11.00 a.m.;

2. Subsequent amendment of the fourth paragraph of article 28 of the articles of association of the Company so as to read as follows: "The annual general meeting shall be held in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company in Luxembourg, on April 17, each year at 11.00 a.m."; and

3. Miscellaneous.

Then the Meeting, after deliberation, took the following resolutions:

### *First resolution*

The Meeting unanimously resolved to approve the change of the date of the annual general meeting set by the articles of association of the Company as to henceforth be held on April 17, each year at 11.00 a.m.

### *Second resolution*

As a consequence of the above taken resolution, the Meeting unanimously resolved to approve the subsequent amendment of the fourth paragraph of article 28 of the articles of association of the Company so as to read as follows:

"The annual general meeting shall be held in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company in Luxembourg on April 17, each year at 11.00 a.m."

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately evaluated at one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

### *Statement*

Whereof, this notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the chairman, the secretary and the scrutineer signed together with the notary the present deed.

Signé: Bernot, Boeuf, Rouarch, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 19 avril 2013. Relation: EAC/2013/5251. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013063019/62.

(130077638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**Egerton Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 73.112.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013063029/10.

(130077476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**Euryalus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 165.268.

*Extrait des résolutions prises par les associés en date du 8 mai 2013*

1. Les démissions de Messieurs Gerard Van Hunen et la société Lux Business Management S.à r.l. en tant que gérants de la société sont acceptées avec effet au 30 Avril 2013.

2. Sont nommées gérantes de la société pour une durée indéterminée au 30 Avril 2013:

- Madame Valerie Ingelbrecht, avec adresse professionnelle au 15 - 17 Avenue Gaston Diderich, L - 1420 Luxembourg
- Mademoiselle Séverine Desnos, avec adresse professionnelle au 15 - 17 Avenue Gaston Diderich, L - 1420 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013063023/16.

(130078054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**Ebenrain S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 112.959.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EBENRAIN S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013063026/11.

(130078071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**EuroPRISA Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 110.847.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2013.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Référence de publication: 2013063022/11.

(130078029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**E.B.S. S.A., Elliott Business Style S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 80.681.

L'an deux mille treize, le douze mars.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "ELLIOTT BUSINESS STYLE S.A. En abrégé E.B.S. S.A.", (ci-après la "Société"), ayant son siège social à Luxembourg, Boulevard Royal 25A, constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, instrumentant en date du 09-02-2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro N°796 du 21 septembre 2001,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro B 80.681.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Anne-Sophie DECAMPS, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Géraldine NUCERA, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Virginie PIERRU, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Constatation que la Société n'a plus qu'un associé unique.  
2. Refonte complète des statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions modificatives de la loi du 25 août 2006 ayant prévu la société anonyme unipersonnelle.

3. Nominations statutaires.

4. Divers.

B) Les actionnaires représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence; laquelle liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire des actionnaires représentés, par les membres du bureau, et par le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

C) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

D) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale constate qu'à l'heure actuelle la Société n'a plus qu'un actionnaire unique.

*Deuxième résolution*

Suite au constat qui précède, l'actionnaire unique décide de procéder à une refonte complète des statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions de la loi du 25 août 2006 telle que modifiée ayant prévu, entre autres, la société anonyme unipersonnelle.

Lesdits statuts auront désormais la teneur suivante:

**STATUTS**

**Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination - Durée - Objet - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe par les présentes une société anonyme, sous la dénomination de "ELLIOTT BUSINESS STYLE S.A. En abrégé: E.B.S. S.A." (ci-après la "Société").

**Art. 2.** La durée de la Société est illimitée.

**Art. 3.** La Société a pour objet l'achat, la vente, l'import et l'export de tous types de matières textiles, total look homme et femme, prêt à porter façon y afférent. Elle pourra en outre servir d'intermédiaire commercial dans le domaine de la publicité. Elle pourra créer des filiales en Europe. Elle pourra accomplir toutes opérations généralement quelconques financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social. Elle peut s'inté-

resser par toutes voies et prendre certaines participations dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou qui est de nature à favoriser le développement de son entreprise.

**Art. 4.** Le siège social est établi dans la Commune de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger par simple décision du Conseil d'administration et ce jusqu'à disparition desdits événements. La société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes les autres localités du pays et à l'étranger.

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la Commune par une résolution du Conseil d'Administration.

## **Titre II. - Capital social - Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente-et-un mille euros (31.000,-EUR) divisé en mille deux cent quarante (1.240) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

La Société pourra racheter ses actions lorsque le conseil d'administration considérera le rachat dans l'intérêt de la société conformément aux conditions qu'il aura fixées et dans les limites imposées par l'article 49-8 de la loi concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi").

Le conseil d'administration pourra créer ponctuellement les réserves qu'il jugera appropriées (en plus des réserves légales) et créera une réserve destinée à recevoir les primes d'émissions reçues par la Société lors de l'émission et de la vente de ses actions, les réserves ainsi créées pourront être utilisées par le conseil d'administration en vue du rachat de ses actions par la Société.

Les actions rachetées par la Société continueront d'exister sans droit de vote, ni droit aux dividendes, ni au boni de liquidation.

**Art. 6.** Les actions de la société sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi. Les actions peuvent être représentées, au choix du propriétaire, par des certificats unitaires ou des certificats représentant deux ou plusieurs actions.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la société. La société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

## **Titre III. - Assemblées générales des actionnaires - Décisions de l'associé unique**

**Art. 7.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation, le 2<sup>ème</sup> samedi du mois de juin à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou téléfax une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

#### **Titre IV. - Conseil d'administration**

**Art. 9.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

**Art. 10.** Le conseil d'administration choisit en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 11.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

**Art. 12.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 13.** La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un administrateur unique, la société sera engagée par sa seule signature.

#### **Titre V. - Surveillance de la société**

**Art. 14.** Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

#### **Titre VI.- Exercice social - Bilan**

**Art. 15.** L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente-et-un décembre de la même année.

**Art. 16.** Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

#### **VII. Liquidation**

**Art. 17.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

#### **VIII. Modification des statuts**

**Art. 18.** Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

#### **IX. Dispositions finales - Loi applicable**

**Art. 19.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

##### *Troisième résolution*

L'assemblée générale décide donne pleine et entière décharge aux anciens administrateurs pour l'accomplissement de leurs fonctions jusqu'à ce jour.

##### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale nomme Monsieur Luciano GIACALONE, né le 22 décembre 1945 à Tunis (Tunisie), demeurant au 174, Avenue Gaston Diederich L-1420 Luxembourg comme administrateur unique avec effet immédiat.

Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de 2019.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

##### *Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille cent cinquante-et-un euros (1.151,-EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, elles ont tous signé avec le Notaire le présent acte.

Signé: G. NUCERA, A-S. DECAMPS, V. PIERRU, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13/03/2013. Relation: LAC/2013/11624. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR COPIE CONFORME, Délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 02/04/2013.

Référence de publication: 2013063032/218.

(130077892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**E.B.S., Elliott Business Style S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 80.681.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale en date du 12 mars 2013, que l'assemblée générale décide d'accepter la démission de Monsieur Christian GIACALONE en tant qu'administrateur-délégué de la Société.

Luxembourg, le 29 avril 2013.

Pour avis sincère et conforme

Référence de publication: 2013063033/12.

(130077892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**Gestabene S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 83.602.

—  
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 15 mai 2013 que:

- La société FIDU-CONCEPT SARL établie et ayant son siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, a été réélue aux fonctions de commissaire aux comptes.

La durée de son mandat est fixée à cinq ans et prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2018, date à laquelle le mandat des administrateurs actuellement en fonction expirera.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2013.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013063088/18.

(130078098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**Global Solar Fund Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 137.054.

—  
EXTRAIT

By a decision taken on 8 May 2013, the sole shareholder of the Company decided:

1. To acknowledge the resignation of:

- Mr. Jean-François Bouchoms as category A manager of the Company,
- Mr. Zhengrong Shi as category B manager of the Company,
- Mr. Stuart Wenham as category B manager of the Company.

2. To appoint with immediate effect and for an indefinite duration Mr. Javier Ignacio Romero Ledesma, born on 19 April 1973 in Malaga (Spain), residing professionally at R3801 K. Wah Center . 1010 Middle Huaihai Road, 200031, Shanghai (China) as sole manager of the Company.

**Suit la version française du texte qui précède:**

Par décision prise en date du 8 mai 2013 l'actionnaire unique de la Société a décidé:

1. D'accepter la démission de:

- Mr. Jean-François Bouchoms de son poste de gérant de catégorie A de la Société,
- Mr. Zhengrong Shi de son poste de gérant de catégorie B de la Société,
- Mr. Stuart Wenham de son poste de gérant de catégorie B de la Société.

2. De nommer avec effet immédiat et pour une période indéterminée Mr. Javier Ignacio Romero Ledesma, lé le 19 Avril 1973 à Malaga (Espagne), établit professionnellement à R3801 K. Wah Center . 1010 Middle Huaihai Road, 200031, Shanghai (Chine) au poste de gérant unique de la Société.

Pour extrait conforme

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013063077/28.

(130078379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**G.A.T.S. Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4123 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 134.630.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013063073/10.

(130077445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**Exulence Capital Management S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 32.000,00.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 17, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 74.350.

—  
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2013: -

- Est acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013 la démission de FIDUCIARY & ACCOUNTING SERVICES S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

- Est acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013 la nomination de FIDUCIAIRE SEVE S.A. ayant son siège social 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg n°RCS Luxembourg B 82421 en tant que Commissaire aux Comptes en remplacement de FIDUCIARY & ACCOUNTING SERVICES S.A. jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2018.

Luxembourg, le 27 février 2013.

*Pour EXULENCE CAPITAL MANAGEMENT S.A.*

Référence de publication: 2013063048/16.

(130077910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---

**Finimmo Holding SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 97.691.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 10 mai 2013*

1. La démission de Madame Séverine Desnos avec effet au 11 avril 2013.

2. L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

- Monsieur Frédéric Depireux, demeurant professionnellement au 18, rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg, avec effet au 11 avril 2013.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur, mandat qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2016.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013063064/15.

(130078148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

---



**Fideuram Bank (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17A, rue des Bains.  
R.C.S. Luxembourg B 66.380.

—  
*Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 08.05.2012*

Le 8 mai 2012, à 12h15, auprès du Siège Social de la Société à Luxembourg, rue des Bains 17/A, le Conseil d'Administration de Fideuram Bank (Luxembourg) S.A. approuve, en particulier:

- La démission de Monsieur Gilbert GRANDJEAN, Directeur Central, du poste de Responsable Délégué à la gestion journalière;

- La nomination de Monsieur Patrick RENARD, résidant à 206, route d'Arlon, L-8010 Strassen, au poste de Responsable Délégué à la gestion journalière.

Depuis le 21/07/2009, Monsieur Massimo Brocca ayant son adresse à:

Rue Siggü Vu Lëtzebuerg, 14

L-1933 Luxembourg

occupe la fonction de Responsable Délégué à la gestion journalière et de Directeur Général.

Massimo Brocca

*Directeur Général*

Référence de publication: 2013063059/20.

(130077857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

**EuroPRISA Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 110.847.

—  
Suite à l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2013, les actionnaires de la société 'EuroPRISA Management Company S.A.' ont pris les résolutions suivantes:

- Réélection des membres du conseil d'administration de la société. Désormais, le conseil d'administration de la société est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2014:

\* Enrico Baldan

\* Natalie Naughton

\* Benjamin Penaliggon

\* Max Kreuter

- Renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. en leur fonction de réviseur d'entreprise de la société pour une durée d'une année, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014.

Luxembourg, le 16 mai 2013.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Référence de publication: 2013063021/19.

(130078028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

**Erdan Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 11.812.

—  
*Extract of the resolutions taken at the Meeting of the Board of Directors held on May 7<sup>th</sup>, 2013*

- The resignation of Mr. Atem SALAMEH of his mandate of Director is accepted

- Mr. Pedro HERNANDO, private employee, professionally residing at 412F, route d'Esch, L- 2086 Luxembourg, is co-opted, with effect on May 7<sup>th</sup>, 2013, as Director of the company in replacement of Mr. Atem SALAMEH, who resigned. His mandate will lapse at the Annual General Meeting of the year 2016.

May 7<sup>th</sup>, 2013.

For true copy

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 7 mai 2013*

- La démission de Monsieur Atem SALAMEH de son mandat d'Administrateur est acceptée.

- Monsieur Pedro HERNANDO, employé privé, domicilié professionnellement au 412F, route d'Esch, L- 2086 Luxembourg, est coopté en tant qu'Administrateur de la société, avec effet au 7 mai 2013, en remplacement de Monsieur Atem SALAMEH, démissionnaire. Le mandat de Monsieur HERNANDO viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2016.

Le 7 mai 2013.

Certifié sincère et conforme

ERDAN HOLDING S.A.

N. VENTURINI / I. SCHUL

Administrateur / Administrateur et Présidente du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2013063037/25.

(130077971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

**Eric Coiffure Deluxe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4994 Schouweiler, 22, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 120.769.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16/05/2013.

Signature.

Référence de publication: 2013063038/10.

(130078165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

**Vodis, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4150 Esch-sur-Alzette, 8, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 146.860.

*Extrait d'assemblée générale extraordinaire du 23 janvier 2013*

Après avoir délibéré, les associés prennent les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

Le capital social de la société représenté par cent (100) parts sociales est réparti comme suit:

Noms	Parts sociales
Monsieur PEREIRA GOMES Orlando Jorge, (salarié): .....	100
Total des parts: .....	100

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'associé unique: Monsieur PEREIRA GOMES Orlando Jorge.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 23 janvier 2013, en 3 exemplaires.

Monsieur Pereira Gomes-Orlando /  
Monsieur De Freitas Pestana Ferdinando.

Référence de publication: 2013063589/19.

(130077243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

**YBL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 182, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 134.437.

*Résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 23 mai 2012:*

1. L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Guillaume BERNARD de ses fonctions de Commissaire aux comptes par lettre simple, avec effet immédiat.

2. L'Assemblée décide de nommer en tant que nouveau Commissaire aux Comptes, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois «ADVISORY & CONSULTING», établie au 11A Boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg, immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B 160 540.

3. L'Assemblée décide de nommer deux nouveaux administrateurs, à savoir:

- Madame PILLOT Nicole, née le 1<sup>er</sup> avril 1956 à Clichy-La-Garenne (France) et domiciliée 18 Bis Avenue de Cran F-74000 Annecy (France).

- Monsieur MALOCHET Stéphane, né le 11 septembre 1965 à Antony (France) et domicilié 2 rue Bautancourt F-75000 Paris 17<sup>e</sup> (France).

- Monsieur PILLOT Jean-Michel, nommé le 10 mars 2011, n'est donc plus administrateur unique de la société, mais administrateur au sein du Conseil d'Administration.

Les mandats des deux administrateurs et du Commissaire aux comptes expireront à l'issue de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013063592/24.

(130077086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

---

**Handelsbanken Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 22.175.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 05 Avril 2013 que

- Monsieur Christian Dahl, demeurant à Beddingen 26, N-0250 Oslo, Norvège et Monsieur Rudy Hoylaerts, demeurant à rue des Tilleuls 33, B-6780 Wolkrange, Belgique

ont été élus comme Administrateurs de la Société pour une période expirant à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra en 2014.

- le mandat d'Administrateur de Madame Julie Elizabeth Anne Krentz Griffin n'a pas été renouvelé;

\* Monsieur Eric Callans, Monsieur Pär Nürnberg et Monsieur Staffan Ringvall on été réélus lors de cette même assemblée comme Administrateurs de la Société, pour une période expirant à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2014.

Le Conseil d'Administration de la Société se compose désormais comme suit:

- Eric Callans,
- Staffan Ringvall
- Pär Nürnberg
- Christian Dahl
- Rudy Hoylaerts

Cette même Assemblée Générale Annuelle a procédé au renouvellement du mandat, en tant que réviseur d'entreprises, de KPMG Luxembourg S.à r.l (successeur légal de KPMG Audit), 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg pour une période expirant à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2014

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2013.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2013063567/30.

(130077090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

---

**PH - Property Holdings Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 250.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 153.211.

L'adresse professionnelle de Monsieur Simon Barnes, gérant de catégorie A de la Société, est désormais le 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013063584/14.

(130077044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

---

**Success School Pass s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4750 Pétange, 66, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 177.161.

—  
STATUTS

L'an deux mille treize, le trente avril.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

Monsieur Pascal NTIRUBUZA, professeur, né à Mukike - Bujumbura (Burundi) le 3 août 1963, demeurant à L-4750 Pétange, 66, route de Longwy.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il va constituer.

**Titre I<sup>er</sup> . Raison sociale, Objet siège, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes, entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, par la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet l'organisation de cours particuliers à domicile ainsi que la formation professionnelle et continue.

La société est autorisée à contracter des emprunts pour son propre compte et à accorder tous cautionnements ou garanties.

La société pourra enfin procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de "SUCCESS SCHOOL PASS s.à r.l.".

**Art. 4.** Le siège social est établi à Pétange.

La société pourra établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 5.** La durée de la société est illimitée.

**Titre II. Capital social, Apports, Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (€ 125.-) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont réunies entre les mains d'un seul associé, la société sera considérée comme une société à responsabilité limitée unipersonnelle conformément à l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2 de la même loi sont d'application.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés; elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 8.** La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

Elle n'est opposable à la société et aux tiers qu'après avoir été notifiée à la société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

**Art. 9.** En cas de décès d'un associé, gérant ou non gérant, la société ne sera pas dissoute et elle continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un quelconque des associés ne met pas fin à la société.

**Art. 10.** Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts.

Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

### **Titre III. Gérance**

**Art. 11.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée des associés à la majorité du capital social et pris parmi les associés ou en dehors d'eux.

L'acte de nomination fixera la durée de leurs fonctions et leurs pouvoirs.

Les associés pourront à tout moment décider de la même majorité la révocation du ou des gérants pour causes légitimes, ou encore pour toutes raisons quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés moyennant observation toutefois, en dehors de la révocation pour causes légitimes, du délai de préavis fixé par le contrat d'engagement ou d'un délai de préavis de deux mois.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants ont la signature sociale et ils ont le droit d'ester en justice au nom de la société tant en demandant qu'en défendant.

**Art. 12.** Le décès du ou des gérants ou leur retrait, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Les héritiers ou ayants-cause du ou des gérants ne peuvent en aucun cas faire apposer des scellés sur les documents et registres de la société, ni faire procéder à un inventaire judiciaire des valeurs sociales.

### **Titre IV. Décisions et assemblées générales**

**Art. 13.** Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou encore par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par lettre recommandée par la gérance aux associés.

Le vote écrit devra dans ce dernier cas être émis et envoyé à la société par les associés dans les quinze jours de la réception du texte de la résolution proposée.

**Art. 14.** A moins de dispositions contraires prévues par les présents statuts ou par la loi, aucune décision n'est valablement prise que pour autant qu'elle ait été adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint à la première réunion ou lors de la consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Si la société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la société.

**Art. 15.** Les décisions sont constatées dans un registre de délibérations tenu par la gérance au siège social et auquel seront annexées les pièces constatant les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations.

### **Titre V. Exercice social, Inventaires, Répartition des bénéfices**

**Art. 16.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 17.** Il sera dressé à la fin de l'exercice social un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire. Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.

**Art. 18.** Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice sera à la disposition des associés qui décideront de son affectation ou de sa répartition.

S'il y a des pertes, elles seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

### **Titre VI. Dissolution, Liquidation**

**Art. 19.** En cas de dissolution anticipée, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 20.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

#### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice social commence en date de ce jour et finit le 31 décembre 2013.

#### *Souscription et Libération*

Les cent (100) parts sociales sont toutes souscrites par l'associé unique Monsieur Pascal NTIRUBUZA, préqualifié.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à mille euros (€ 1.000.-).

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Le comparant ci-avant désigné, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Monsieur Pascal NTIRUBUZA, préqualifié, est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
- 2.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.
- 3.- Le siège social est établi à L-4750 Pétange, 66, route de Longwy.

Le comparant déclare, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le bénéficiaire réel de la société faisant l'objet des présentes et agir pour son propre compte et certifie que les fonds servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livrera pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société pré-sentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte,

Signé: NTIRUBUZA, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 8 mai 2013. Relation: CAP/2013/1600. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés.

Bascharage, le 13 mai 2013.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2013063588/129.

(130076781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

**HellermannTyton Beta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.764.750,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 113.276.

—  
EXTRAIT

Le mandat de gérant de M. Cédric Stébel a pris fin avec effet au 10 mai 2013;

Le mandat de gérant de M. Claus Felder a pris fin avec effet au 8 avril 2013;

Le mandat de gérant de M. Gérard Becquer a pris fin avec effet au 8 mai 2013;

Le mandat de gérant de M. John Leahy a pris fin avec effet au 3 avril 2013;

De sorte que le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Stephen Salmon, Gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2013.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2013063566/19.

(130077096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

**Nexus Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 132.313.

—  
L'adresse professionnelle de Monsieur Simon Barnes, gérant de la Société, est désormais le 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L'adresse professionnelle de Madame Anne-Cécile Jourdren-Vasseur, gérant de la Société, est désormais le 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013063581/16.

(130077000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

---

**Meritor Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 394.032.781,44.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 72.248.

—  
EXTRAIT

En date du 15 mai 2013, l'associé unique de la Société a accepté la démission de M. John A. Crable de son poste de gérant unique de la Société avec effet au 13 mai 2013 et (ii) la nomination de Mr. Mark Schaitkin en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 13 mai 2013 comme suit:

- Mr. Mark Schaitkin, né le 16 septembre 1958, en Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle à 2135, West Maple Road Troy, MI 48084, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2013.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2013063579/18.

(130077430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

---

**AIPP Asia Soparfi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 133.607.

—  
*Extrait de la résolution de l'actionnaire unique datée du 25 avril 2013*

L'actionnaire unique ("l'Actionnaire") de la Société prend acte de la décision des personnes suivantes de renoncer à leur poste de gérant au sein de la Société avec effet au 25 avril 2013:

- Elisabeth WEILAND,
- Charles MACRAE.

L'Actionnaire décide en conséquence de nommer au poste de gérant de la Société, à partir du 25 avril 2013, et pour une durée illimitée, les personnes suivantes:

- Martha ALEXAKI, ayant son adresse professionnelle au 2b, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg,
- Céline BURGER, ayant son adresse professionnelle au 2b, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg.

L'Actionnaire décide de renouveler le mandat de Deloitte Audit en tant que de Réviseur d'Entreprises Agréé de la Société pour une période d'un an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

Pour extrait sincère et conforme

BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg

Référence de publication: 2013063658/20.

(130079174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**A.R.H. Limited, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 16.080.

—  
*Extrait d'une résolution prise par les actionnaires de la société en date du 30 avril 2013:*

Mme Lynsey Blair avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, est élu en tant que gérant de la société avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 13 mai 2013.

Référence de publication: 2013063633/12.

(130079029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Aptina (Luxembourg) II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 187.441,30.**

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 136.362.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique prises en date du 18 mars 2013*

L'associé unique décide d'accepter la démission de M. Leong Chin Bown en tant que gérant A de la Société Aptina (Luxembourg) II Sàrl avec effet au 18 mars 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

APTINA (LUXEMBOURG) II S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013063638/14.

(130079398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Ande Investissements, S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 60.281.

—  
Il est à noter que le siège social de l'associé a été modifié comme suit:

- ANDE MANAGEMENT SARL, ayant son siège social au 12F rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

Certifiée conforme et sincère

*Pour Ande Investissements S.C.A.*

Signature

Référence de publication: 2013063637/12.

(130078362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.

---

**Eurasia Beverages S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 310.125,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 127.145.

—  
L'adresse professionnelle de Monsieur Simon Barnes, gérant de la Société, est désormais le 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L'adresse professionnelle de Madame Anne-Cécile Jourdren-Vasseur, gérant de la Société, est désormais le 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013063565/16.

(130077076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

---